



**DJERAD :**  
**«L'AGRICULTURE A BESOIN AUJOURD'HUI D'UN INVESTISSEMENT FORT»** p.4

**CRISE DU COVID-19, COUVRE-FEU ET INFLATION GALOPANTE**  
**UN NOUVEAU RAMADHAN**  
**«PARTICULIER», MAIS SÛREMENT**  
**"CONVIVIAL"** p.3



© Photo : D.R

Pour la deuxième année de suite, les Algériens s'apprêtent à vivre un mois de Ramadhan très particulier, marqué par la double crise sanitaire (Covid-19) et financière inédite. Malgré l'assouplissement des restrictions sanitaires et la levée, quasi-totale, du confinement, les Algériens se sentent étouffés, non sous leurs masques, mais par la hausse vertigineuse des prix des produits alimentaires, notamment, à la veille de ce mois de la piété et de la charité. Il ne reste que peu de chose de cette essence.

**SABRI BOUKADOUM L'A RAPPELÉ :**  
**«L'ALGÉRIE A GRANDEMENT SOUFFERT DES ESSAIS NUCLÉAIRES»** p.2

LE PR. SENHADJI SUR LA FABRICATION LOCALE DU VACCIN SPUTNIK V:

**«Il faut maîtriser toutes les autres technologies de vaccins»**

p.3



RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

**LA POLÉMIQUE TOUCHE LES MÉDIAS** p.2



## SAMU

**Reprise de l'activité habituelle suite à la baisse des cas de Coronavirus**

Le Service d'aide médicale urgente (SAMU) d'Alger a repris sa mission première de transfert des malades chroniques et de soins d'urgence, après la baisse du nombre de cas de Coronavirus (Covid-19) enregistrée durant les dernières semaines (100 cas par jour), a déclaré Dr Abdelaziz Bensaidane, chargé de l'activité opérationnelle au SAMU d'Alger.

## CNESE

**Appel à changer le mode de consommation des produits de base**

Les participants à une journée d'études sur la rationalisation de la consommation organisée, lundi à Alger, par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) ont affirmé l'importance de changer le mode de consommation des produits de première nécessité, comme l'eau et les denrées alimentaires pour préserver les ressources financières et naturelles notamment en la conjoncture économique actuelle.



## Sétif

**Saisie de plus de 10 millions d'euros en faux billets**

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Sétif ont mis fin aux activités d'une bande spécialisée dans la falsification de monnaie nationale et de devises, composée de trois (3) personnes, et saisi 10,118 millions d'euros en faux billets.

Sabri Boukadoum l'a rappelé :

# «L'Algérie a grandement souffert des essais nucléaires»

**L'Algérie est pour l'élimination totale des armes de destruction massive. Cette position a été réaffirmée, lundi, par le ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum qui participait, en visioconférence, à une réunion consacrée au 25<sup>ème</sup> anniversaire du traité de «Pelindaba», visant à créer une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique.**

«Le Traité de Pelindaba a été signé par la majorité des pays africains, ce qui démontre leur engagement dans cet effort international engagé contre l'armement nucléaire», a-t-il fait observer. Pour sa part, notre pays «continuera à œuvrer, à travers tous les mécanismes possibles, en vue de l'élimination totale des armes de destruction massive», a-t-il déclaré faisant remarquer que «l'Algérie a été parmi les premiers pays à signer ce Traité et a contribué à la mise en place de la Commission africaine de l'énergie atomique». Sabri Boukadoum a appelé à étendre cette expérience à d'autres régions du monde dont, principalement, celle du Moyen-Orient et a souligné la nécessité de «déployer des efforts afin de stopper les essais nucléaires, comme une première étape vers la non-prolifération des armes nucléaires», de manière générale. Il a appelé l'ensemble des pays de l'Union africaine à participer à la dixième conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, prévue en juillet à New York. Le ministre des Affaires étrangères n'a pas manqué de rappeler que l'Algérie a «grandement souffert des essais nucléaires menés sur son territoire par le pouvoir colonial». Des essais qui ont tué et causé des séquelles à des «milliers d'Algériens» en plus de leurs effets sur l'environnement.

Il a ajouté, dans ce contexte, que la question des compensations devrait être traitée sérieusement. Le chef de la diplomatie algérienne a évoqué, en outre, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, ratifié par 51 Etats et entrée en vigueur en janvier dernier assurant qu'il s'agissait d'un instrument susceptible d'apporter des réponses appropriées aux effets de l'usage des armes nucléaires. Il constitue également «une étape majeure dans la mise



La levée de la légitimité des armes nucléaires est donc un pas nécessaire pour mettre le monde à l'abri de ses dangers. (Photo: DR)

en place de zones exemptes d'armes nucléaires», a-t-il poursuivi. Rappelons que l'Algérie a été parmi les premiers pays à avoir signé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

## Relations algéro-françaises La polémique touche les médias

«L'ambassade de France a démenti formellement, hier, dans un bref communiqué, des informations données par notre confrère *Liberté* dans son édition du 8 avril, contenues dans un article (annoncé en Une) portant sur la visite en Algérie du Premier ministre français, Jean Castex. Le démenti vise un passage de l'article qui, se référant à «des sources partisans», rapporte que «lors de ses récentes visites aux partis politiques, l'ambassadeur de France, François Gouyette, a tenté de convaincre certaines formations de participer au prochain scrutin législatif». L'article cite «un responsable d'un parti démocrate», qui a indiqué que l'ambassadeur de France «a essayé de défendre l'idée que seules des élections peuvent régler la crise et que dans le cas où nous boycotterions, la voie sera ouverte aux islamistes». Selon le communiqué de l'ambassade de France, portant démenti, ce «responsable d'un parti démocrate» a menti.

**En effet, l'ambassade de France répond :** «L'Ambassadeur de France n'intervient pas dans la vie politique algérienne, ni n'incite quelque parti que ce soit à adopter une quelconque position vis-à-vis des scrutins algériens. Les échanges qu'il mène avec l'ensemble des acteurs du spectre politique algérien ont pour objectif le renforcement des relations bilatérales. C'est la mission de tout ambassadeur en poste. L'Ambassadeur François Gouyette la conduit dans le plein respect de la souveraineté de l'Algérie». Le rapprochement est inévitable entre ce démenti et les propos du ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement algérien, Ammar Belhimer, qui aurait, dans le journal en ligne *Arabic Post*, évoqué ces échanges de l'Ambassadeur de France avec des partis politiques.

**Le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères** a déploré cette déclaration du ministre algérien de la Communication. Ce n'est pas la première fois que Ammar Belhimer rappelle à François Gouyette, «les limites et les règles de la pratique diplomatique». «Aucun diplomate ne peut ignorer les règles de base de la pratique diplomatique, sinon il subira les mesures souveraines pertinentes prises par le pays hôte», avait-il déclaré déjà en décembre dernier dans une interview exclusive à *Al-Mayadeen Net*. De son côté, le Président français, Emmanuel Macron, a réaffirmé son «intérêt particulier» au renforcement des relations politiques et au développement de la coopération économique entre la France et l'Algérie. Il a chargé l'Ambassadeur Mohamed-Antar Daoud qui lui a présenté, lundi, ses lettres de créances de transmettre ses «salutations et sentiments d'amitié» au Président Abdelmadjid Tebboune.

(TIAN), adopté sous la supervision de l'Algérie qui était alors présidente de la première Commission de l'Assemblée générale de l'ONU en 2017.

«Nous sommes fermement convaincus que le plus grand danger sur l'Humanité et sur la survie de toutes les civilisations persistera tant qu'il n'y a pas d'élimination totale des armes nucléaires. La levée de la légitimité des armes nucléaires est donc un pas nécessaire pour mettre le monde à l'abri de ses dangers, une conviction qui a amené l'Algérie à adhérer à ce processus et à le soutenir pour une interdiction totale des armes nucléaires», avait déclaré Sabri Boukadoum, en octobre dernier, à l'occasion de célébration de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires. L'Algérie, ajouta, «partage les appréhensions des autres pays non nucléaires concernant l'avancement limité dans le respect des engagements de désarmement nucléaire, d'autant que nous constatons, bien au contraire, une évolution des armes nucléaires, ce qui constitue une violation des obligations juridiques concernant le désarmement nucléaire».

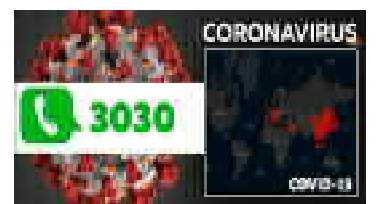
«Nous enregistrons l'absence de toute indication que les pays détenteurs d'armes nucléaires, qui assument la principale responsabilité dans le processus de réalisation du désarmement nucléaire, conformément au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et aux objectifs de l'ONU, aient honoré leurs engagements dans ce sens», avait déclaré le ministre. L'Algérie est pleinement convaincue que l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction totale des essais nucléaires est un élément-clé du processus de désarmement nucléaire et du système de non-prolifération et que la création de zones exemptes d'armes nucléaires est un réel pas vers l'élimination complète des armes nucléaires.

Pour l'Algérie, il faut saisir l'occasion de la conférence d'évaluation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires pour progresser sur la voie de l'élimination totale des armes nucléaires, qui sont les seules armes de destruction massive à ne pas figurer sur la liste des armes interdites à l'échelle internationale.

Lakhdar A.

Voir sur Internet  
www.lnr.dz.com

L. A.



## REPÈRE

**Début du mois de Ramadhan**

### Le Président Tebboune adresse ses vœux au peuple algérien

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a prononcé, lundi soir, une allocution à l'adresse du peuple algérien à l'occasion de l'avènement du mois de Ramadhan. En voici la traduction APS :

«Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux, Que le Salut d'Allah soit sur notre Prophète et Guide Mohammad (QSSL). Chères concitoyennes, chers concitoyens, A l'occasion de l'avènement du mois béni de Ramadhan, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux, priant Dieu Tout-Puissant d'agréer notre jeûne, nos prières et nos bonnes œuvres.

Louanges à Allah qui nous a gratifiés, cette année, d'un recul de la propagation de la pandémie et d'une situation stable. Aussi, les efforts du personnel soignant et la prise de conscience par les citoyens ont-ils permis la réouverture des mosquées aux fidèles, notamment pour l'accomplissement de la prière des tarawih dont nous avons été privés l'année dernière du fait de la large propagation de la pandémie.

C'est là une occasion pour rappeler à mes chers concitoyens l'impératif de faire preuve de davantage de vigilance et de prudence et de respecter les mesures du protocole sanitaire dans l'ensemble des espaces publics, de même que je les invite à saisir l'opportunité que nous offre ce mois sacré pour se rapprocher d'Allah et exalter les valeurs de solidarité et de fraternité sur la trace de nos aïeux, tout en évitant la consommation excessive et le gaspillage.

Je voudrais, aussi, réitérer mes vœux les plus sincères au peuple algérien et aux enfants de notre communauté établie à l'étranger, priant Dieu Tout-Puissant de nous accorder, ainsi qu'à la communauté musulmane, santé, bien-être et prospérité.

Je m'incline également devant la mémoire des victimes de la pandémie de la Covid-19, priant Allah, le Clément, le Miséricordieux de les accueillir en Son vaste Paradis et d'accorder un prompt rétablissement aux malades.

Je vous souhaite un Ramadhan béni.

Vive l'Algérie libre, souveraine et digne.

Gloire à nos martyrs».

Agence

Crise du Covid-19, couvre-feu et inflation galopante

## Un nouveau Ramadhan «particulier», mais sûrement «convivial»

**Pour la deuxième année de suite, les Algériens s'apprêtent à vivre un mois de Ramadhan très particulier, marqué par la double crise sanitaire (Covid-19) et financière inédite.**

Malgré l'assouplissement des restrictions sanitaires et la levée, quasi-totale, du confinement, les Algériens se sentent étouffés, non sous leurs masques, mais par la hausse vertigineuse des prix des produits alimentaires, notamment, à la veille de ce mois de la piété et de la charité. Il ne reste que peu de chose de cette essence. Ce n'est plus la même ambiance ni le même enthousiasme. Il n'y a que le désarroi et la peur qui se lit sur le visage de certains consommateurs qui fouillent dans leur portefeuille pour trouver les derniers billets ou pièces pour effectuer leurs achats pour le Ramadhan.

«Ce n'est, évidemment, pas suffisant pour que j'achète un kilo de tomate (150 DA/kg), de courgette (120 DA/kg), de carotte (70 DA/kg), de poireau (230 DA/kg) et 500 gramme de viande de poulet (380 DA/kg)», s'est exclamée une jeune femme. Elle cherche à trouver des produits similaires, moins chers. «Ce n'est pas possible. Ce sont des produits frais, arrivés ce matin», lui a répondu le vendeur. Sans dire un mot, elle sort du magasin.



■ L'envolée des prix des viandes, des fruits et légumes a renversé l'ordre de la mercuriale et celui du pouvoir d'achat des Algériens. (Photo : D.R)

«Une hausse pareille c'est du jamais vu, alors que dans les marchés ces produits devraient être en moyenne moins chers. Pourquoi un pareil système ?» s'est interrogé, un consommateur, qui venait de payer ses achats et quitter le marché, entouré, à quelques mètres des marchands-ambulants qui crient leurs marchandises. «Ils ne vendent pas moins cher que leur voisin. Ils se valent tous», a lâché une vieille dame, qui tenait à la main quelques courgettes, attendant son tour pour les peser. Lors de cette virée, au premier jour de mois de Ramadhan, qui nous a guidé vers les deux marchés populaires de Bir Khadem et de la Concorde, nous avons constaté, sur place, que la diffé-

rence des prix affichées même sur les produits de saison, sont excessivement en hausse, bien qu'ils ne se valent pas tous à l'étal. Interrogé sur les raisons réelles de cette flambée des prix, les commerçants répondent, unanimement, que c'est dû aux manques d'approvisionnement du marché, à la crise sanitaire et surtout à la hausse des cours des produits alimentaires internationaux. Qu'en est-il du phénomène du stockage et de la spéculation ?, avons-nous répliqué. Personne n'a voulu nous répondre. C'est peut-être une réponse à la question ! La spéculation, l'anarchie et le manque de régulation des marchés ont, toujours, été mis en cause dans ces hausses des prix

qui interviennent à chaque approche du mois de Ramadhan. Un problème en quête d'une véritable solution. A chaque crise, les Algériens cassent leur tirelire et s'endettent.

A la fin de notre virée, nous avons observé un sentiment de frustration et de colère qui a envahi le consommateur. Pourtant, il garde espoir et prie pour «la fin du Covid-19 et le retour à la normale». Complicé, mais légitime.

Cette tendance haussière, pour rappel, a été observée depuis plusieurs semaines. L'envolée des prix des viandes (blanche et rouge), des fruits et légumes a renversé l'ordre de la mercuriale et celui du pouvoir d'achat des Algériens, plombé par l'inflation, les charges et la crise sanitaire. Les ménages sont en détresse, n'arrivent plus à résister, depuis deux ans, au choc du Covid-19 et de l'inflation galopante. Les pénuries des produits alimentaires se succèdent et provoquent une crise sociale systématique. Après celle de la semoule, du sucre, celle de l'huile de table. Une fois de plus, les ménages vont passer un Ramadhan hors de prix.

Quel que soit le manque, le mois de Ramadhan sera un moment unique et convivial, mais pas celui des retrouvailles en raison du couvre-feu instauré par les autorités pour lutter contre la Covid-19. L'ambiance ramadanesque sera toujours fébrile au sein de la famille, mais particulièrement étrange. La vigilance est de mise pour éviter la reproduction du Coronavirus.

Samira Takharboucht

Le Pr Senhadji sur la fabrication local du vaccin Sputnik V :

## «Il faut maîtriser toutes les autres technologies de vaccins»

L'Agence nationale de sécurité sanitaire prévoit de créer un «Centre de vaccinologie» pour s'approprier et maîtriser les technologies de développement des vaccins. Il s'agit d'une «action urgente à mener face à l'émergence de nouveaux virus», d'après ce qu'a estimé le directeur de l'Agence, le Pr Kamel Sanhadji.

Lors de son passage à l'émission «L'invité de la rédaction» sur les ondes de la Radio algérienne de la Chaîne III, le Professeur Senhadji a affirmé que «la création d'un Centre dédié à l'étude et au développement des vaccins relève de la cohérence». Selon lui, «il ne suffit pas de fabriquer le Sputnik V pour palier l'urgence. Il y a aussi les autres technologies de vaccins qu'il faut maîtriser. Dans ce Centre de vaccinologie, la technologie de l'ARN sera privilégiée», prévoit le Pr Kamel Sanhadji.

D'après le directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, il s'agit d'une technologie accessible aussi bien sur le plan scientifique que financier. Ce Centre de vaccinologie, a expliqué le

même responsable, «devra être adossé à un hôpital de confinement». Il faut imaginer le pire des scénarios, celui d'une épidémie type Ebola, et là il faut avoir des structures isolées pour pouvoir prendre en charge ces maladies émergentes graves». Même s'il a exprimé sa satisfaction sur l'efficacité du vaccin classique face au Covid-19 et à ses nombreux variants, le Pr Sanhadji a insisté sur la nécessité d'acquiescer et de maîtriser les nouvelles méthodes de développement des vaccins qui offrent une rapidité de réaction aux mutations des virus.

«Le développement de différentes technologies de vaccins, notamment l'ARN messenger, est un saut qualitatif scientifique intéressant puisqu'il permet, au cas où des variants échappent à la couverture vaccinale, de se mettre à jour en seulement 6 semaines, lorsque les vaccins classiques nécessitent deux ans de culture du virus», a ajouté le même responsable. Il a, également, préconisé d'accélérer le rythme de vaccination de la population. «Je parle en tant que scientifique. Il n'y a pas pire que

de vacciner à bas bruit parce que cela donne au virus le temps et l'opportunité de muter», a estimé le Pr Sanhadji, disant regretter que le nombre de doses, importées jusque-là, soit insuffisant. «L'immunité collective n'est pas atteinte», a-t-il mis en garde, tout en appelant la population à maintenir la vigilance et à continuer à respecter les gestes barrières. «Heureusement que la situation épidémiologique en Algérie reste modeste par rapport aux flambées constatées actuellement en Europe», a relevé le directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire qui fait également part de sa déception.

«Je suis déçu. Que de temps perdu pour l'Algérie. Il y a encore 20 ou 30 ans, on savait faire des petites choses concernant la vaccination, mais on a perdu notre savoir-faire. La deuxième déception, c'est celle de la solidarité internationale et de l'engagement qui n'a pas été tenu sur le système Covax, qui commence à fonctionner depuis, à peine, une dizaine de jours», s'est inquiété le Pr Sanhadji.

Djamila Sai

CNESE

Rationaliser la consommation

### Appel à des solutions efficaces

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rédha Tir a appelé, avant-hier à Alger, toutes les composantes de la société civile à contribuer à la formulation de solutions efficaces sur la question de la rationalisation de la consommation.

M. Tir a indiqué, dans son allocution d'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur la rationalisation de la consommation, que le volume des subventions consentis annuellement par l'Etat à l'effet d'assurer la disponibilité des produits de large consommation dépasse souvent les 60 et 70% du prix réel de la plupart des produits, ajoutant que le gaspillage pèse lourdement sur le Trésor public chaque année.

A cet égard, le même responsable a souligné que la question de la rationalisation de la consommation ne doit pas être l'affaire de l'Etat uniquement, mais elle requiert également d'y associer la société, toutes composantes confondues. Un travail collectif doit être mené dans le but de formuler des solutions efficaces, à même de remédier aux comportements répandus dans la société qui ont contribué, dans une large mesure, au gaspillage de beaucoup de produits de consommation, a-t-il ajouté. En outre, M. Tir a affirmé que «personne ne tire profit de ce phénomène (gaspillage) qui induit parfois une instabilité du marché suite à la croissance injustifiée de la demande sur certains produits de large consommation, notamment avec l'avènement du mois de Ramadhan».

Parmi les produits connaissant un gaspillage ou un excès de consommation, l'intervenant cite le pain, l'eau potable, la consommation de l'électricité et de l'essence et autres produits qui coûtent au Trésor public «des milliards de USD annuellement».

Selon lui, la question de la rationalisation de la consommation doit être placée au cœur des préoccupations pour réduire la facture d'importation des produits de consommation et assurer le coût de la subvention accordée annuellement aux produits de large consommation.

Organisée par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres d'études lancées par le CNESE depuis septembre dernier. Ont été présents à cette journée d'étude des représentants de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), la Fédération des boulangers et la Fédération des commerçants de gros.

Manel Z.

BRÈVE

Production du Vaccin Sputnik V

### Saidal débutera prochainement les formations

Les formations au profit des effectifs qui seront chargés de produire le vaccin russe contre le Coronavirus, Sputnik V, débuteront prochainement, a indiqué la P-dg du groupe pharmaceutique public Saidal, Fatoum Akacem, dans un entretien accordé à l'APS. «Tout sera fait pour relever le défi d'être prêt à la date avancée par le ministre, à savoir septembre 2021», affirme la P-dg de Saidal, concernant la production du vaccin Sputnik V. Une production qui nécessite, selon elle, «des formations spécifiques, vu la délicatesse du domaine de la virologie».

Le vaccin contre le Coronavirus sera produit dans l'usine Saidal de Constantine, annonce Fatoum Akacem. «C'est cette usine qui devait produire l'insuline en flacons et qui est prête techniquement, technologiquement et en termes de qualification. Il ne reste plus qu'à la mettre à niveau sur certains aspects liés à la spécificité du vaccin et les pourparlers sont engagés, dans ce sens, avec tous les fournisseurs d'équipements», assure la P-dg du groupe pharmaceutique public, qui précise que «les contrats de confidentialités ont été signés autant que ceux de transferts de technologie».

Agence

## Forum sur l'investissement agricole et agroalimentaire

# Djerad : «L'agriculture a besoin aujourd'hui d'un investissement fort»

**L'investissement dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire constitue un «levier majeur» de croissance économique nationale, ont estimé lundi à Alger plusieurs intervenants au Forum sur l'investissement agricole et agroalimentaire.**

Dans ce cadre, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a appelé les différents opérateurs et professionnels à investir en force dans l'agriculture pour donner l'opportunité à ce secteur de devenir le pilier central de la relance économique. Présidant l'ouverture de ce Forum, tenu sous le thème «l'investissement, levier de la croissance agricole et agroalimentaire», M. Djerad a affirmé que l'agriculture a besoin, aujourd'hui, d'un investissement «fort», soulignant que la relance globale du pays «dépend essentiellement de la relance de ce secteur, principal moteur de la croissance et l'appui à une industrie agro-alimentaire efficiente».

Pour sa part, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a réitéré l'appui de son département aux investisseurs dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire, particulièrement dans le Sud et les Hauts Plateaux. Le ministre a noté que le secteur a adopté des projets efficaces pour améliorer



■ Le secteur de l'agriculture a adopté des projets efficaces pour améliorer la rentabilité, de manière à renforcer la sécurité alimentaire. (Photo:DR)

la rentabilité, particulièrement dans les régions du Sud, de manière à renforcer la sécurité alimentaire. De plus, il a rappelé la création de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) pour la promotion de l'investissement agricole dans le Sud du pays.

«L'ODAS offre des opportunités d'investissement, à travers le portefeuille foncier octroyé par l'Etat, dans le cadre du guichet unique mis à la disposition des investisseurs pour le développement des récoltes stratégiques conformément aux cahiers des charges», a-t-il précisé. Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture a annoncé qu'un pro-

gramme pour le soutien financier des petits exploitants agricoles à travers le crédit mutuel sera présenté prochainement au Gouvernement «Il existe plus de 1,2 million de petits exploitants agricoles qui ont du mal à accéder au financement et j'estime que le crédit mutuel est la solution appropriée pour leur venir en aide». En plus du soutien financier, «ce programme, en cours d'élaboration avec le ministère des Finances, se penche également sur le volet de la couverture sociale des agriculteurs et l'assurance de leurs exploitations contre les calamités naturelles». «Pour ce faire, nous comptons restructurer la Caisse nationale de mutualité agricole

(CNMA) afin d'en faire un outil de financement et d'assurance pour les investisseurs du secteur, notamment les petits et moyens agriculteurs», a-t-il affirmé. Par ailleurs, le ministre a assuré la détermination de son secteur d'encourager la filière de transformation des produits agricoles pour atteindre au moins 50% des besoins nationaux, en évoquant, à ce titre, la création de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terre saharienne (ODAS). De leur côté, les opérateurs économiques, experts et responsables institutionnels présents à cette manifestation ont évoqué plusieurs défis à relever pour le développement des secteurs agricole et agro-industriel. Parmi ces défis, les participants à cette manifestation ont signalé celui de l'accès au foncier industriel, saluant les efforts faits dans ce domaine par les pouvoirs publics. Il a été évoqué, lors des panels organisés, le défi de l'irrigation et de l'énergie où a été mentionné l'intérêt de s'orienter vers des systèmes d'irrigation économiseurs d'eau et le recours au photovoltaïque dans le but de soutenir l'agriculture dans les Hauts-Plateaux et le Sud.

En outre, les responsables présents ont évoqué la nécessité d'adapter les systèmes de soutien financier à la spécificité du secteur agricole, tout en soulignant l'importance des organismes de certification pour l'exportation des produits agroalimentaires.

**Djamila Sai**

### LIGNE MARITIME

Alger/ Nouakchott

## Ouverture d'une ligne maritime d'exportation

La première traversée sur la ligne maritime régulière, destinée exclusivement à l'exportation, entre Alger et la capitale mauritanienne, Nouakchott, a démarré lundi dernier du port d'Alger.

En effet, le directeur général de la société, Mustapha Hamadou, a souligné à l'occasion que cette nouvelle ligne, supervisée par la société «Anisfer Line» spécialisée dans le transport maritime, réduira le délai d'exportation vers la Mauritanie à cinq jours.

La cérémonie de lancement de la traversée s'est déroulée en présence de représentants des ministères des Affaires étrangères, du Commerce et de l'Industrie ainsi que de la Direction générale des douanes (DGD).

L'entreprise organise tous les 20 jours un nouveau voyage sur cette ligne pour exporter divers produits algériens vers la Mauritanie ainsi que vers les autres pays africains voisins.

Lors de ce premier voyage, des matériaux de construction de fabrication locale ont été transportés à bord du navire Imedghassen appartenant à la société algérienne «GMA» et qui a une capacité d'expédition de 1.000 conteneurs.

M. Hamadou a souligné que l'ouverture de cette ligne maritime, qui est la première ligne directe vers l'Afrique, permettra à l'Algérie d'exporter ses différents produits vers le continent africain dans un délai record. Elle permet également, poursuit-il, d'offrir les meilleures conditions pour préserver les marchandises et les protéger des dommages, soulignant que l'opération s'est déroulée avec des capacités 100% algériennes.

«Avec l'arrivée des produits algériens à Nouakchott par voie maritime, il est possible d'utiliser «facilement» des routes terrestres pour livrer les marchandises vers d'autres pays africains, comme le Mali, le Sénégal et d'autres», a-t-il ajouté dans ce sens.

En outre, M. Hamadou a relevé que «l'ouverture de cette ligne répond à la forte demande exprimée par les exportateurs algériens qui souhaitent accéder aux marchés africains, notamment à l'Ouest du continent».

De son côté, le directeur général de la compagnie de transport maritime GMA, Ali Ourak a affirmé que l'ouverture de cette ligne d'exportation est le fruit d'une coopération algéro-algérienne à même de générer des fonds importants en devises dépensés auparavant dans l'affrètement auprès d'armateurs étrangers.

A cet effet, M. Ourak a appelé les autorités publiques à «faciliter l'ouverture d'autres lignes maritimes vers d'autres destinations et continents», y compris l'octroi de crédits bancaires en faveur de compagnies algériennes spécialisées dans le transport maritime en vue de renforcer leurs potentialités d'exportation.

Pour sa part, le directeur du suivi et de la promotion des échanges commerciaux externes au ministère du Commerce, Salim Regad a estimé que l'activité de fret maritime national «est très modeste actuellement», préconisant d'œuvrer pour sa promotion et l'accompagnement des exportateurs algériens pour pénétrer les marchés européens et africains.

**Manel Z.**

## Accidents de la route

# Large campagne de sensibilisation de la DGSN

Travailleur Social, étudiants et Formateurs en sécurité routière font partie de ceux qui, tout autant que les parents qui pensent que la prudence et les bons réflexes sur la route s'apprennent dès le plus jeune âge. Il faut croire que cette politique a été délaissée ces dix dernières années au même titre que le principe du ruban sécuritaire applicable autour des écoles algériennes. Conséquence : Chaque jour dix enfants au moins sont victimes d'accidents de la circulation qui surviennent sur le chemin de l'école. En cause ? Le manque de vigilance des jeunes piétons, conjugué à une méconnaissance du code de la route par les automobilistes. Pour enrayer le problème, des actions concrètes sont menées à l'image de celle toute récente mise en application par la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) dans le cadre d'un partenariat entre différents opérateurs économiques socio-économiques ? Cette institution œuvre pour le développement des citoyens à travers des actions de citoyenneté dans le cadre du développement durable, d'insertion sociale et de développement durable, et de scolarisation. Ce qui a déjà donné lieu à l'élaboration et la mise en pratique d'un dispositif incluant plusieurs milliers d'élève du primaire au secondaire.

Tous ont bénéficié de ce programme notamment ceux dont les établissements sont les plus exposés aux dangers de la circulation. À l'accueil de l'initiative de la DGSN, enseignants et les autorités étaient sceptiques par rapport au projet pédagogique, simplement parce que les routes chez nous manquent cruellement d'équipements et d'infrastructures routières

(feux tricolores ou passages piétons) pourtant nécessaires à la sécurité. Ce qui les a convaincus de la finalité de notre démarche est le fait d'avoir réussi à faire prendre conscience aux écoliers que la sécurité routière dépend de chacun d'entre eux. C'est que les écoliers sont devenus les ambassadeurs des bonnes pratiques auprès de leur entourage. Les premiers avis enregistrés sont convaincants quant au bon sens de l'initiative qui se construit dans la durée. Le bilan enregistré aux premiers jours de la mise en route de l'initiative est très positif : «Nous sommes revenus sur le terrain pour évaluer la pertinence de notre campagne auprès des écoliers, des enseignants, des responsables d'établissements, des parents d'élèves, des conducteurs de véhicules et même des riverains. Nous avons noté que les élèves et enfants ont changé de comportement dans le sens bénéfique à tous. Il est souligné que les enfants ont non seulement changé leur comportement, mais ils sont devenus des ambassadeurs des bonnes pratiques auprès de leur entourage et du respect de leur entourage direct et indirect», estime un des organisateurs proche du ministère de l'Éducation nationale. C'est dire que la sensibilisation des enseignants et des élèves ainsi que le renforcement de leur environnement dans les écoles et en dehors a été efficace. Même si les accidents impliquant au titre de victimes ont été dénombrés leur gravité corporelle est moindre. Il reste qu'au niveau de l'institution ministérielle en charge de l'éducation nationale et de la DGSN, on veille au grain. Ce que reflète d'ailleurs la campagne nationale de sensibilisation sur la sé-

curité routière pendant le mois de Ramadhan visant à réduire les accidents de la circulation et à sensibiliser le citoyen quant à l'importance du respect du code de la route. Ce qu'explique au coup d'envoi officiel de la campagne nationale de sensibilisation sur la sécurité routière, le chef d'escadron de sécurité routière relevant du service de wilaya de la sûreté publique à Guelma, le lieutenant Djilali Salim. Il a indiqué que «dans le cadre des efforts de la DGSN visant à assurer la sécurité aux citoyens et à préserver leurs biens, cette campagne a été lancée à travers toutes les wilayas du pays sous le thème : «Ramadhan sans accidents de la route». Elle se poursuivra jusqu'à l'Aid El Fitr, avec pour objectif de sensibiliser les conducteurs à l'importance du respect du code de la route et d'éviter la conduite dangereuse à l'origine de nombreux accidents. Le même responsable a ajouté que c'est en prévision du mois de Ramadhan et compte tenu du prolongement des horaires du confinement jusqu'à 23h, que la DGSN a initié cette campagne de sensibilisation et de prévention au moyen de ses différentes unités de police, des patrouilles de radars, des unités de la sécurité routière. Elles ont été mobilisées, à cet effet, au niveau des grands axes routiers pour sensibiliser les citoyens à une conduite prudente durant les heures précédant la rupture du jeûne (El Iftar). On nous dit que la caravane de sensibilisation a déjà démarré à partir du siège du service de wilaya de la sûreté publique de Bab Ezzouar vers plusieurs points à Alger-Centre, notamment les barrages et les points de contrôle.

**A. Djabali**

Mascara

## 1832, Abdelkader choisi pour être le guide

À Mascara, l'émir résida de 1832 à 1835, qui a vu un historique 27 novembre 1832 Abdelkader choisi pour être le guide, l'émir, le chef d'une machine de guerre des plus complexes, puisqu'elle est une combinaison de familles, de lignages dont la première fidélité va à l'«acabiya», c'est-à-dire les intérêts de la communauté. Les alliances sont libres et fragiles. L'émir a dû d'abord tenir les chefs de tribu, casser les tabous sachant bien que s'ils ont embrassé sa main, c'est parce qu'ils n'ont pu la couper, ensuite combattre les indus occupants colonialistes français. Contrairement à ce qui est rapporté comme date de cette commémoration par des plumes du poids légers où il est important de mentionner que la première «moubayaa», c'est-à-dire l'«allégeance» à l'Emir Abdelkader a bien eu lieu le 27 novembre 1832, sous l'arbre de la «Derdara», dans la plaine de Gh-riss, suivi d'un deuxième plébiscite total le 4 février 1833 dans l'enceinte de la mosquée de l'Allégeance, qui porte aujourd'hui le nom de «Sidi-Hacene» sise au chef-lieu de la wilaya. Il rassembla sous son commandement tous ceux qui voulaient résister à l'occupation et à la conquête françaises, il obligea les tribus à lui accorder des hommes valides et de l'argent, il nomma de nouveaux chefs après avoir destitué les anciens qui, par intérêt, acceptaient de «collaborer» avec les forces d'occupation. A trois années d'intervalle, il signa avec les Français deux traités importants : d'abord en 1834, le général Desmichels qui commandait à Oran, était d'accord pour arrêter les combats qui faisaient rage. L'émir Abdelkader signa avec lui une convention, appelée Traité Desmichels, où le jeune émir des croyants, voyait son autorité reconnue sur toute l'Oranie. Puis en 1837, le traité de la «Tafna» étendait cette autorité à l'ancien Beylik du Titteri (Médéa) et à la majeure partie de la province d'Alger : l'émir aux yeux de ses adversaires mêmes, dès lors figure de chef incontesté de la résistante algérienne et des algériens. Stratège de guerre et homme de paix, l'émir Abdelkader avait été un modèle d'intelligence, de bravoure et de loyauté envers sa nation et son Etat. Quand il mourut à Damas, où il avait sauvé du massacre 12.000 chrétiens menacés par les Druzes de Syrie, il avait acquis dans l'Europe entière un respect aussi élevé que celui dont il avait bénéficié toute sa présence durant auprès des siens.

Viennent les victoires, les défaites, les trêves, les trahisons d'urbi et orbi, les représailles. L'émir se bat sur tous les fronts, sans cesse chevauchant, dormant à cheval, épuisant ses secrétaires, ses intendants, ses lieutenants. La révolte des Algériens et l'organisation de l'Etat par l'Emir Abdelkader jusqu'en 1847, où des résistances se manifestaient déjà contre l'occupant, après la prise d'Alger. Le gouvernement de Louis Philippe statua, après bien des flottements pour une solution moyenne, qui demeure celle, communément appelée de l'occupation restreinte, où l'armée française s'arrangea provisoirement d'occuper les principaux ports de l'époque et quelques villes de l'intérieur. Cette appropriation du colonialisme français sur notre

**Un hameau situé dans la localité de Hacine, distant d'environ une quinzaine de kilomètres de Mascara que naquit en 1807, l'émir Abdelkader dans la zaouïa de son père Sidi-Mahiedinne. Chef spirituel de la confrérie des «Quadria» et guide d'une partie considérée de l'alliance des «Hachem» ou «Hchem», à philosophie religieuse. Son existence, il la partagea entre la zaouïa de Gueithna et celle de Sidi-Kada (ex-Cacherou), où Sidi Mahiedinne passait généralement l'été.**

pays se montra toutefois dès les premiers jours extrêmement sanguinaires. Le général Clauzel, qui menait les troupes d'occupation faisait exécuter toute personne trouvée porteuse d'une arme. Après lui, le général Savary, Duc de Rovigo, comme Cavaignac, Saint Arnaud, Péliissier et Montagnac se montreront plus barbares encore et souvent plus impitoyables envers les populations autochtones : en faisant occuper militairement la mosquée de Ketchaoua d'Alger pour la transformer en église catholique : en culbutant les tombes d'un cimetière pour en faire une sorte de place d'un marché. Des provocations notables ont été consignées dans les diverses correspondances des insurgés avec l'état-major de l'émir Abdelkader établi à Mascara, où les autochtones ne pouvaient se déplacer librement pour se rendre d'une ville à une autre. Ils devaient être munis d'un laissez-passer. Rovigo fit arrêter sur la route d'Alger des notables à qui il avait remis des saufconduits et les fit fusiller. Dans l'Algérois, les oppositions se produisirent, dès 1831, sous la forme d'attentats contre les militaires, mais par des soulèvements de plusieurs tribus voisines de La Mitidja, Médéa et Miliana. A Constantine, le Bey Ahmed repoussa une colonne française forte de 9.000 hommes, qui dut se retirer après de lourdes pertes. En Oranie, où le Sultan du Maroc, sous la pression de l'opinion populaire de son royaume, avait apporté son aide aux insurgés établis à l'ouest sous l'autorité de l'Agha d'Oran, et ce, pendant seulement quelques temps. Mahiedinne, le père de l'émir Abdelkader, un homme pieux et lettré, Moqadem (gardien des lieux) de la puissante confrérie religieuse des Quadria, lança, depuis Mascara où il demeurait, malgré son âge très avancé l'appel à la guerre sainte. Il tenta d'isoler Oran, s'efforçant d'arrêter tout ravitaillement destiné à la garnison française. Son fils Abdelkader qui avait montré à l'occasion de ce blocus d'Oran de grandes qualités de soldat, véritable stratège de guerre, accepta d'échoir à son père Mahiedinne à la tête de la résistance à l'ouest algérien. Chef de guerre adroit et indomptable, il se montra pareillement brillant diplomate et homme d'Etat avéré. Tandis que l'armée d'occupation française occupait Alger, Oran, Mostaganem, Arzew et les environs de Constantine (après la prise de cette ville en 1837), Abdelkader se trouvait donc à la tête d'un vaste territoire organisé comme un véritable Etat centralisé. Dans ce but, il divisa le pays en 8 Khalifaliks : Tlemcen, Mascara, Miliana, Médéa, le Sebaou, la Medjana, le Sahara oriental (Ziban) et le Sahara occidental. Chacune de ces circonscriptions territoriales était répartie en Aghaliks et chaque Aghaliks en Caï-

dats. Khalifas, Aghas, Caïds, nommés et rétribués par l'Etat de l'émir, étaient responsables de leur bonne ou mauvaise administration. L'Etat ébauché par Abdelkader n'était plus un Etat au pouvoir d'étrangers comme sous l'emprise des Turcs, il n'était pas non plus soumis à l'influence de tribus ou de familles privilégiées. C'était un véritable état algérien. En 1838, la guerre reprit, Abdelkader refusa de signer un nouveau traité qui diminuait l'étendue de son Etat, une colonne française, voulant établir la liaison, traversa, par les portes de fer entre Alger et Constantine (dans les Bibans), un territoire reconnu à l'émir Abdelkader par le traité de la Tafna. C'était la violation de ce traité par l'armée d'occupation coloniale française. Abdelkader écrivit au général français pour lui annoncer qu'il reprenait les hostilités. Les tribus des environs d'Alger se jetèrent sur la Mitidja les ferment et tuant les indus colons, qui déjà, à cette époque de notre pays colonisé comptait 25.000 Européens dont 11.000 Français. Les troupes françaises reçurent des renforts qui assurèrent leurs effectifs à 50.000 hommes fortement armés. En décembre 1840, Bugeaud fut nommé gouverneur général, et la guerre totale commençait par des pillages, incendies de villages et de récoltes et de massacres de populations. Le général Saint Arnaud, l'un des lieutenants de Bugeaud, écrivait dans une correspondance au gouverneur en ces termes : «Nous tirons peu de coups de fusil, nous brûlons les douars, tous les villages, toutes les cahutes... On ravage, on pille on détruit les maisons et les arbres. Des combats ? Peu ou pas. Dix-sept années de lutte des plus barbares a vu l'émir Abdelkader affronter durant 116 batailles, 142 généraux, 5 princes et 16 ministres de la guerre. Dès la fin de 1842, l'émir Abdelkader avait perdu une grande partie de son territoire, de ses dépôts d'armes et son armée régulière, décimée via les trahisons et les félonies, qui déjà à l'époque de l'Emir ont été légions, malheureusement gravées sur des pages entières de notre histoire. En 1843, la Smala de l'émir Abdelkader fut surprise et capturée dans le Djebel Amour sise dans la région de Tlemcen, par un escadron commandé par le Duc d'Aumale, fils du roi de France.

L'Emir Abdelkader essaya d'obtenir de l'aide du sultan du Maroc, Moulay Abderrahmane, battu par Bugeaud à la bataille d'Isly signa un traité conclu à Tanger le 10 septembre 1844, mettant l'émir Abdelkader «hors la loi» et autorisant l'armée française à pourchasser en territoire marocain les tribus et insurgés algériens qui viendraient y tenter refuge. Une double trahison paraphée par le souverain marocain Moulay Abderrahmane, y compris des

collabos de l'armée française qui planifie la fin de l'émir pour des intérêts des plus maculés de sang et de haine à l'endroit de notre nation. En 1847, l'Emir Abdelkader obtenait de Louis Napoléon Bonaparte le droit de se retirer ou de s'exiler en Syrie à Damas où il décéda en 1883, à l'âge de 75 ans.

Aussi, il y a eu des portraits d'hommes qui ont marqué l'histoire avec l'émir Abdelkader, ils sont nombreux, qui lui sont restées fidèles et qui n'ont pas trahi sa cause pour des intérêts ou des dividendes, et ce, jusqu'aux derniers souffles, à l'exemple du Cadi ou (Kadi) en droit musulman Chergui Sid Ahmed Belacel ou Bel Assel, fils de Chergui Mohammed Ben Mohammed, dont descend l'arbre généalogique légitime de Sidi Mahiedinne Ben Mokhtar, qui a su manier la plume et l'épée dans des moments difficiles auprès de l'émir Abdelkader, il lui a égalé un grand attachement, selon des historiens et des documents qui demeurent consultables en France. Dans un autre contexte, il a été constaté durant des années durant, la mise à l'écart de la famille Chergui Sid Ahmed, l'actuel bâtonnier de l'Ordre des avocats de la wilaya de Mascara, des festivités et autres cérémonies à la mémoire de l'émir Abdelkader dans ses différents cycles, et a vu l'indifférence des autorités au niveau de la wilaya comme au niveau central de faire des additions et autres soustractions, quant à la primauté de certains qui se déplacent à El Kader aux Etats-Unis (USA) dans le cadre des échanges qui se spéculent en catimini entre les deux pays. Des troques qui se déroulent chaque année au frais de la princesse, et dont des personnes malintentionnées qui n'ont rien à voir avec les descendants de l'émir se permettent ce luxe fabuleux des temps modernes. C'est honteux ces privilèges ! C'est plutôt le fait que la plupart des têtes d'affiche de la scène politique au niveau de la wilaya de Mascara ne sont pas connues par un tiers ou plus des électeurs.

Les citoyens rencontrés ce jour le jeudi 26 du mois en cours, à l'occasion de la célébration du 188<sup>e</sup> anniversaire de l'allégeance de l'Emir Abdelkader qui s'est déroulé en berne, et ce, à trois années consécutives ont raison d'attester à l'unanimité que l'Assemblée nationale est une bulle. Une bulle à laquelle bien des citoyens ne portent aucune attention. Pour conclure, ces pseudo-représentants de façade de l'émir Abdelkader passionnés de la voracité de ces gens-là toujours à l'affût de privilèges, de postes de responsabilités et de la facilité à l'accès à la grosse caisse de l'argent de l'Etat providence, et autres magouilles connues sur la place publique à Mascara. Honteusement épaulés par des privilèges et autres passe-droits qui refusent de remettre les clés de la mémoire de l'Emir Abdelkader, à qui de droit. Nul n'est prophète en son pays ! Enfin, n'est-il pas vrai, que les sanglots des martyrs et des suppliciés sont une symphonie enivrante sans doute malgré le sang que leur volupté coûte. Le summum des affairistes, nouveaux riches et autres voyoucraties qui indignement ne sont point assouvis régaler de ce plaisir de l'Etat providence.

**Manseur Si Mohamed**

# monde

Maroc

## Une militante espagnole des droits des migrants «violemment» expulsée

Mme Maleno est fondatrice de l'ONG espagnole Caminando Fronteras, qui vient en aide aux migrants en difficulté en permettant aux secours de les localiser au large des côtes espagnoles.

Au cours d'une conférence de presse à Madrid, la militante de 50 ans a affirmé que les autorités marocaines l'avaient empêchée de rentrer le 23 janvier dans le pays, où elle vit depuis près de 20 ans, et l'avaient fait monter dans un avion pour Barcelone depuis Tanger.

«J'ai été violemment expulsée (...) La police m'attendait à l'aéroport de Tanger, je ne savais pas ce qui se passait», a-t-elle raconté à la presse, affirmant que ses papiers lui avaient été confisqués et qu'on l'avait empêchée de boire de l'eau ou de prendre ses médicaments dans le cadre d'un traitement «humiliant». La militante a par ailleurs fondu en larmes en racontant avoir dû être séparée de sa fille de 14 ans pendant plus d'un mois. Elle a affirmé que le ministère espagnol de l'Intérieur était au courant de l'expulsion mais pas le ministère des Affaires étrangères. Contacté par l'AFP, le ministère espagnol de l'Intérieur a assuré qu'il «n'avait pas eu connaissance de ces faits et n'y avait participé d'aucune manière». Mme Maleno, soutenue par nombre d'ONG, de politiciens ou d'acteurs comme la star espagnole Javier Bardem, a fait l'objet d'enquêtes ces dernières années en Espagne et au Maroc. En 2019, la justice marocaine avait classé sans suite une enquête pour trafic d'êtres humains en lien avec sa lutte contre les naufrages de migrants en Méditerranée. Une première procédure à son encontre avait été classée sans suite en Espagne en avril 2017 après que la police espagnole avait remis au parquet un rapport faisant état de ses possibles liens avec une «organisation criminelle». Mais, malgré ces décisions de justice en sa faveur, elle affirme avoir continué à être victime de harcèlement depuis. «Depuis avril 2020, moi et ma famille avons été victimes de 37 attaques et je tiens les gouvernements espagnol et marocain responsables», a-t-elle poursuivi en leur demandant «de stopper cette persécution». Elle assure notamment que la porte de son domicile marocain avait été forcée à trois reprises ou qu'elle avait été suivie. «Le cas de Helena est malheureusement l'exemple typique de ce qui peut arriver à toute personne défendant les droits (des migrants) aux frontières de l'Union européenne», a déclaré Maria San Martin, de l'ONG basée en Irlande, Front Line Defenders. L'Espagne est l'une des portes d'entrées des migrants dans l'UE. Alors que l'Europe a passé des accords avec plusieurs pays dont le Maroc pour lutter contre l'immigration illégale en Méditerranée, la route migratoire vers l'archipel des Canaries,

**La militante espagnole des droits des migrants, Helena Maleno, a affirmé lundi avoir été «expulsée violemment» du Maroc, où elle vit, et accusé les autorités marocaines et espagnoles de harcèlement.**

extrêmement dangereuse, est l'une des routes privilégiées. L'an dernier, 23.023 migrants sont arrivés aux Canaries, un chiffre huit fois supérieur à celui de 2019 et depuis le début de l'année, le flux des arrivées ne s'est pas tari. Selon l'ONG de Helena Maleno, 1.851 personnes sont mortes l'an dernier en tentant d'atteindre les Canaries. L'Association des Amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD), a adressé une lettre au délégué général du parti politique français La République en Marche (LREM), Stanislas Guerini dans laquelle elle dénonce l'ouverture d'une antenne de ce parti à Dakhla, territoire sahraoui occupé par le Maroc et appelle à infirmer «très rapidement» cette position désastreuse. «Permettez-nous ce courrier pour vous dire notre très vif étonnement en apprenant que votre mouvement, la République en Marche, avait ouvert un bureau à Dakhla en déclarant que cette ville était située dans les provinces du Sud marocain», écrit l'association des Amis de la RASD dans un communiqué signé par sa présidente Régine Villemont. La présidente de l'association rappelle que la ville de Dakhla «se trouve au Sahara occidental, territoire non-autonome défini comme tel par les Nations Unies dans l'attente de l'achèvement de sa décolonisation, et en grande partie occupé militairement depuis 1976 par son voisin le royaume du Maroc». «C'est en effet par un courrier officiel de votre mouvement, bien relayé par la presse officielle marocaine, que nous avons appris ce déni du droit international», a-t-elle déploré. Régine Villemont a, en outre, interpellé le délégué général de La République en Marche sur les motivations ayant conduit ce parti politique à ouvrir un bureau dans la ville sahraouie occupée de Dakhla. La République en Marche «veut-elle se mettre dans les pas» de Donald Trump reconnaissant, en toute illégalité, la prétendue souveraineté du Maroc au Sahara occidental et «reproduire les gestes des États africains à la botte du Royaume qui ouvrent des consulats dans les deux principales villes de ce territoire non-autonome ?», s'est-elle interrogée. Dans sa missive, la présidente de l'Association des Amis de la RASD s'est également demandé si certains membres du mouvement LREM «se seraient laissés convaincre par les arguments marocains légitimant l'occupation d'un ter-

ritoire et la mise sous tutelle d'un peuple qui n'a pu jusqu'à aujourd'hui exercer son droit inaliénable à l'autodétermination édicté il y a 60 ans par l'ONU». Elle a pointé du doigt «les traditionnels soutiens du Maroc» qui semblent, selon elle, à la manœuvre, citant «la Chambre de Commerce et d'Industrie franco-marocaine». «Le mouvement qui a porté le Président Macron au pouvoir, et qui dispose d'une large majorité à l'Assemblée nationale, peut-il se permettre un tel déni du droit, alors que le Conseil de Sécurité où la France dispose d'un rôle éminent va très bientôt se réunir sur le sujet du Sahara occidental ?», s'est-elle encore demandé, assurant qu'il en va de la légitimité de la République française «qui ne peut ainsi trahir ses engagements internationaux». «Nous comptons sur vous pour infirmer très rapidement cette position désastreuse, et nous restons à votre disposition pour d'autres échanges sur le sujet», a-t-elle conclu.

**L'APLS mène de nouvelles attaques contre les forces d'occupations marocaines**

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre les positions des forces de l'armée d'occupation marocaine le long du mur du sable, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. Selon le 152e communiqué rapporté par l'agence de presse sahraouie (SPS), «des unités de l'APLS ont attaqué lundi des positions de retranchement des soldats de l'occupation marocaine dans les secteurs d'El Kelta, Mahbas et Aousserd». «Les unités de l'APLS ont bombardé par deux fois les positions de retranchement des forces de l'armée d'occupation marocaine au niveau de la région d'Al Adiyat relevant du secteur d'El Kelta», ajoute la même source. Le ministère sahraoui de la Défense a également fait état «d'un bombardement dans la région Laakad dans le secteur de Mahbas et dans la zone de Adim Oum Al-Djouloud dans le secteur d'Aousserd». «Les attaques des combattants de l'APLS continuent de cibler les positions des soldats d'occupation, qui ont subi des pertes considérables en vies humaines et en matériel le long du mur de la honte», conclut le communiqué du ministère de la Défense sahraoui.

**Détermination à poursuivre la mise à nu du pillage des ressources sahraouies**

L'Association pour le contrôle des ressources naturelles et la protection de l'environnement du Sahara occidental a affirmé, dimanche, sa détermination à poursuivre la mise à nu des actes criminels perpétrés par le régime d'occupation marocain et ses partenaires im-

pliqués dans le pillage des ressources naturelles sahraouies, selon l'Agence de presse sahraouie (SPS). L'Association a tenu dimanche sa deuxième Assemblée générale sous le thème «le peuple sahraoui souverain sur ses richesses» à la ville de Laayoune occupée, en présence des membres de l'association et des militants sahraouis. Après l'allocation d'ouverture et celle du ministre des territoires occupés et des communautés sahraouies à l'étranger, Mohamed El-Ouali Akik, une vidéo a été projetée sur la vie du chahid Mohamed Kheddad et ses efforts pour la défense des richesses du peuple sahraoui pillées par le Maroc, avant que les participants observent une minute de silence à la mémoire de tous les chahada de la cause sahraouie. Le bureau exécutif sortant a procédé, ensuite, à la lecture et l'adoption des rapports moral et financier de l'association, puis à la présentation et l'adoption à la majorité des statuts ainsi que les modifications, ajoute SPS. L'AG a été marquée par la proposition d'une liste de candidats au bureau exécutif adoptée à la majorité. Le nouveau président du bureau exécutif, Mohcene Abd El Ouaoud Mohamed Salem a affirmé l'attachement des membres à poursuivre le parcours et «mettre à nu le pillage par le Maroc et ses partenaires de sociétés étrangères impliquées dans cet acte criminel abjecte», ajoutant que la lutte sera sous la bannière du Front Polisario, et de la RASD, membre fondateur de l'Union africaine (UA). L'intervenant a appelé, dans ce sens, à intensifier les efforts et à renforcer la coopération avec tous les cadres sahraouis dans les territoires sahraouis occupés.

R.I

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية بجاية، دائرة بجاية، بلدية بجاية  
مديرية التنظيم والشؤون القانونية  
مكتب الحركة الجمعوية  
رقم: 113 / م.ش.ش.ق.م.ج.ح. 2021

نموذج إلهاري  
تجديد الهيئة التنفيذية  
طبقاً لأحكام القانون رقم: 06/12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير سنة 2012 المتعلق بالجمعيات، ولا سيما المادة 18 منه، لقد تم تجديد الهيئة التنفيذية للجمعية المسماة:  
الجمعية الرياضية لحي تصامست  
بلدية بجاية  
المعتمدة: من طرف ولاية بجاية بتاريخ 2003/10/21 تحت رقم 126.  
المقربة ب: الملعب الناصرية محل رقم 17 بجاية.  
اسم ولقب الرئيس: بلقاسم خزري.

Office public notarial - Me Mekbel Rahma  
Cité 5-Juillet, Bt. 1, commune et wilaya de Béjaïa

Sarl Tiska Construction

Siège social : cité 2068 Logements,  
Bt. 35, numéro 02, Babe Ezouar,  
Alger

Capital social : 60.000.000 DA

Aux termes d'un acte reçu en l'étude le 16 février 2021, qui sera enregistré dans les délais, les associés dans la société ont décidé ce qui suit : Extension de l'objet social de la société en ajoutant le code d'activité suivant : 604624 (école de pilotage des aéronefs). Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt légal auprès du Centre national du registre de commerce de Béjaïa effectué.

Pour avis, le notaire

Dans sa missive, la présidente de l'Association des amis de la RASD s'est également demandé si certains membres du mouvement LREM «se seraient laissés convaincre par les arguments marocains légitimant l'occupation d'un territoire et la mise sous tutelle d'un peuple qui n'a pu jusqu'à aujourd'hui exercer son droit inaliénable à l'autodétermination édicté il y a 60 ans par l'ONU».

# contribution

## Face à la crise mondiale et de vives tensions budgétaires et sociales entre 2021/2024 Certains ministres doivent avoir un langage de vérité



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Le président Abdelmadjid Tebboune, lors de sa rencontre avec la presse le 4 avril 2021, a indiqué que le chiffre oscillerait au cours de 130 dinars un dollar, entre 46,15 milliards de dollars et 76,92 milliards de dollars, écart énorme. Si l'on prend le montant de 76,92 milliards de dollars ramené au PIB de 2020 d'environ 160 milliards de dollars, nous aurons un taux de 48,12%, presque la moitié du PIB, rendant difficile une cohérence de la politique socio-économique et où avec la crise de liquidités, selon nos enquêtes, la majorité des citoyens se sont rués vers les banques pour retirer leur épargne. Donc l'Algérie insérée à l'économie mondiale doit trouver des solutions appropriées loin des replâtrages conjoncturels et des promesses utopiques. Un discours de vérité, sans dénigrement, devant privilégier uniquement les intérêts supérieurs du pays et un changement de politique s'imposent si l'on veut redresser l'économie algérienne qui a d'importantes potentialités, pas en 2021 mais entre 2024/2025, si les projets sont mis en œuvre, en 2021, bien maturés, mettant du temps pour atteindre le seuil de rentabilité, devant dresser le solde de la balance devises et non le chiffre d'affaires, indicateur à signification limitée.

1.- Les réserves de change sont passées de 194,0 milliards de dollars fin 2013 à 2019 : 62 milliards de dollars fin 2019 et à fin 2020, malgré toutes les restrictions à l'importation, selon la déclaration du Président de la République en date du 1<sup>er</sup> mars 2021 entre 42/43 milliards de dollars. Le ministère des Finances projette dans le PLF-2021, une amplification de sa dévaluation, pour 2022, 149,32 DA pour 1 USD et pour 2023, 156,72 dinars un dollar. Les statistiques de la douane ont indiqué le 5 avril 2021, que la valeur des exportations avait enregistré 4,32 milliards de dollars au cours des deux premiers mois de janvier et février 2021, contre 5,6 milliards d'importations durant la même période, ce qui représente un déficit de 1,3 milliard de dollars en deux mois. Devant pondérer d'au moins 15/20%, ce montant, les deux premiers mois n'étant pas significatifs, la libération des crédits se faisant entre avril et juin et devant tenir compte de la balance des paiements qui inclut les services ayant représenté annuellement entre 10/11 milliards de dollars par an entre 2010/2019, la balance commerciale ayant une signification limitée, et si on maintient les restrictions de 2020 qui ont paralysé l'appareil de production, les réserves de change qui sont de 42 milliards de dollars fin 2020 s'éta-

**Le monde traverse une crise inégalée où selon le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE, le chômage et l'exclusion sociale tend à s'étendre au niveau planétaire, touchant surtout les pays les plus vulnérables. Dans un contexte marqué par une incertitude exceptionnelle, avec une dette publique qui explose, 98% du PIB mondial en 2020 contre 84% en 2019, le Covid-19 ayant alourdi la dette mondiale de 24 000 milliards de dollars en 2020. Selon l'OIT au total en 2020, on a enregistré des pertes d'emplois sans précédent au niveau mondial atteignant 114 millions d'emplois si l'on compare à 2019. En termes relatifs, les pertes d'emplois ont été plus élevées chez les femmes (5%) que chez les hommes, et chez les jeunes travailleurs (8,7%), par rapport aux travailleurs plus âgés. Et l'économie mondiale, selon le FMI, devrait connaître une croissance de 5,5% en 2021, puis de 4,2% en 2022, ne devant revenir au niveau de 2019, qu'en 2022 sous réserve de la maîtrise de l'épidémie du coronavirus. En Algérie, contrairement aux propos du ministre des Finances et le rapport du FMI de mars 2021 le confirme, nous assisterons pour 2021, avec moins d'intensité qu'en 2020, à la détérioration des indicateurs économiques et sociaux (décroissance du PIB, baisse des réserves de change, inflation, chômage) dont l'extension de la sphère informelle liée à la logique rentière.**

blirait à environ 25 milliards de dollars fin 2021 et moins de 20 milliards de dollars en cas de relance de l'investissement qui nécessite une sortie de devises. Le rapport de mars 2021 du FMI contredit les propos du ministre des Finances qui induit en erreur le Président de la République.

La croissance économique serait en 2021 de 2,9% contre une prévision précédente de 3,2% contre une croissance négative de 6% en 2020 et devrait baisser à 2,2% en 2022. Le taux de chômage devrait s'établir à 14,5% en 2021 14,9% en 2022 contre 14,2% en 2020 avec un taux d'inflation de 4,9% en 2021 contre 2,4% en 2020 avec une envolée des prix à la consommation, plus de 6% en 2022. Le déficit du compte courant bien qu'en amélioration serait de 7,7% du PIB en 2021 contre 10,5% en 2020 mais avec une détérioration en 2022 8,7% du PIB. Cela est confirmé par le PLF-2021 où les dépenses budgétaires (dépenses de fonctionnement et d'équipement) se situent à environ 64,98 milliards de dollars au cours de 128 dinars un dollar au moment de l'établissement de la loi et les recettes fiscales globales (ordinaires et pétrolières) estimées à 41,62 milliards de dollars, cela donne un déficit budgétaire record de plus de 21,75 milliards de dollars contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars avec un déficit global du trésor de 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB, montant qui risque d'être accentué par les exonérations de la TVA de certaines produits, pour des raisons sociales, qui feront baisser la fiscalité ordinaire, creusant davantage le déficit budgétaire. C'est que nous avons assisté à une décroissance du PIB, à prix courants qui est passé de 180 milliards de dollars à prix courants en 2018, 171 en 2019 et à environ 160 milliards de dollars fin 2020. Un taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente, un taux positif de 2,9% en 2021, rapporté à 2020, moins de 6% donnant un taux de faible, en termes réel entre 0 et 1% largement inférieur à la croissance démographique. On ne peut tout restreindre, quitte à étouffer tout l'appareil productif quitte à aller vers une implosion sociale. Qu'en est-il de l'évolution du cours officiel du dinar corrélié aux réserves de change pour la période de 2001 au 5 avril 2021 : - 2001 : 77,26 dinars un dollar et 69,20 dinars un euro

- 2018 : 116,62 dinars un dollar et 137,69 dinars un euro : - 2019 : 119,36 dinars un dollar et 133,71 dinars un euro - 2020 : 128,31 dinars un dollar et 161,85 dinars un euro. Selon la BA entre le 5 et le 7 avril 2021 la cotation est de 133,3558 dinars un dollar et 156,9731 dinars un euro, une petite appréciation non pas dus aux indicateurs économiques en dégradation, mais sous la pression des événements. C'est une décision administrative, de peur de ne pouvoir contrôler le processus inflationniste, avec comme incidences, une baisse de la fiscalité tant hydrocarbures que la fiscalité ordinaire, alors la cotation entre l'euro et le dollar évolue au niveau des bourses mondiales de façon, inversement proportionnelle, la cotation du 5 avril étant de 1,1811 contre 1,2100 en janvier 2021 montrant que les propos du ministre des Finances d'appréciation du dinar, ne répondent pas à une logique économique mais à une décision politique. Cette dévaluation qui ne dit pas son nom permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures (reconversion des exportation hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements), matières premières, biens finaux, montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité. En cas de baisse drastique des réserves de change à 10/12 milliards de dollars, qui tiennent la cotation du dinar algérien à plus de 70%, la Banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer le dinar officiel à environ 200/220 dinars un euro avec une envolée du cours sur le marché parallèle qui fluctue en fonction du taux d'inflation d'environ 300 dinars un euro minimum, surtout en cas d'ouverture des frontières. Cette dépréciation du dinar par rapport au dollar et à l'euro accélère la méfiance du citoyen vis-à-vis du dinar, en plus du manque de liquidités, amplifiant la sphère informelle où selon la Banque d'Algérie entre 2019/2020, la masse monétaire circulant en dehors du circuit bancaire, a atteint 6140,7 milliards de dinars (près de 47,23 milliards

de dollars au cours de 130 dinars un dollar) à la fin de l'année 2020 soit une hausse de 12,93% par rapport à 2019. Le président Abdelmadjid Tebboune, lors de sa rencontre avec la presse le 4 avril 2021 a indiqué que le chiffre oscillerait entre 6 000 et 10 000 milliards de DA (soit au cours de 130 dinars un dollar entre 46,15 et 76,92 milliards de dollars) soulignant qu'existent des données contradictoires, écart énorme étant dû à un système d'information non fiable, et que les mesures adoptées pour drainer une partie de cet argent, via la finance islamique, ont permis de drainer seulement 100 milliards de dinars soit à peine 1% si l'on prend le montant de 10 000 milliards de dollars, (voir étude sous la direction du Pr Abderrahmane Mebtoul pour l'Institut français des relations internationales IFRI, Paris décembre 2013, Les enjeux géostratégiques de la sphère informelle au Maghreb).

Le processus inflationniste interne où la majorité des produits importés, excepté ceux subventionnés, connaissent depuis décembre 2020 une augmentation variant entre 30/50%, voire 100% pour certains produits comme les pièces détachées de voitures en contradiction avec l'indice officiel de l'ONS non réactualisé depuis 2011, le besoin étant historiquement daté. Le dérapage du dinar contribue ainsi à la baisse des salaires ramenés en devises. Ainsi un salaire net de 50 000 dinars équivaut au cours actuel à 310 euros et le SMIG de 20 000 dinars à 125 euros, montant qu'il fut réduire de 50% si l'on prend le cours du marché parallèle.

Le taux officiel d'inflation, selon les données officielles cumulée, a dépassé les 82% entre 2000/2020 et en redressant les taux de 20%, nous avons une détérioration du pouvoir d'achat durant cette période de 100%. Se pose la question de la décroissance du PIB par tête d'habitant, alors que la population dépasse 44 millions en 2020, avec une population active de plus de 12 millions, nous assistons à une décroissance du PIB qui est passé de 180 milliards de dollars à prix courants en 2018, 171 en 2019 et à environ 160 milliards de dollars fin 2020 et cette concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière où fait nouveau, une partie de la classe moyenne commence à disparaître graduellement et à rejoindre la classe pauvre.

L'action louable au profit des zones d'ombre serait un épiphénomène face à la détérioration du pouvoir d'achat de la majorité de la société civile informelle silencieuse, la plus nombreuse, atomisée, non encadrée qui risque de basculer dans l'extrémisme, face à des discours de responsables déconnectés de la réalité, des partis politiques traditionnels et une société civile officielle souvent vivant de la rente, inefficience comme intermédiation sociale et politique, ce qui pose un problème de sécurité nationale : attention avec cette dévaluation accélérée du dinar au scénario vénézuélien et libanais où le signe précurseur est la mise en circulation d'un billet de 2 000 dinars.

(A suivre)  
A. M

**INFO EXPRESS**

**Tizi-Ouzou  
Le village Azra primé village le plus propre de la wilaya**

Le village Azra de la commune de Tizgirt, au nord de Tizi-Ouzou, a été primé lundi lauréat de la 8ème édition du concours Rabah Aïssat du village le plus propre de la wilaya organisé par l'Assemblée populaire de wilaya (APW). La cérémonie de remise des prix aux lauréats de ce concours qui couronne une année de compétition entre 64 villages a été abritée par le théâtre régional Kateb Yacine en présence de l'ensemble des autorités locales. Les 10 villages lauréats de cette 8ème édition sont Ath Amar de la commune Ait Bouaddou, Bouyeghar de Frikat, Aït Aïssa Ouyahia d'Illilt, Tafrout d'Ait Yahia, Afenssou de Larbaa N'Ath Irathen, Aït Bouadha d'Azazga, Ifnayan d'Aït Oumalou, Icheliven d'Abi Youcef et Ath Mimoune de la commune Ait Agouacha. Ils recevront chacun une cagnotte d'argent comme compensation à laquelle s'ajoute un don de 500.000 DA pour chaque village lauréat offert par la Fondation Zineddine Zidane. Elles seront versées sous formes de subventions grevées d'affectations spéciales à l'indicateur des communes des villages concernées avec l'exigence de consacrer 40% du montant de la subvention à des projets en relation directe avec la protection de l'environnement.

R.R

Recrudescence de la violence contre la femme  
**Une mère de famille lâchement assassinée par son époux**

**Encore une femme assassinée par son époux dans la wilaya d'El Tarf. La victime laisse derrière elle 5 enfants. Cet horrible crime a augmenté le nombre des féminicides en Algérie à 14 femmes tuées depuis le début de l'année.**

L'assassinat de cette femme de 38 ans et mère de 5 enfants a plongé les habitants de la wilaya d'El Tarf dans le deuil et la consternation. Selon des sources qui restent à confirmer, la victime a été retrouvée par sa fille sans vie et gisante dans une mare de sang dans le domicile familial. D'autres sources indiquent que ce sont les voisins qui auraient découvert le corps de la victime. Toujours et selon les mêmes sources, la femme aurait été ligotée avant que le mari n'exécute son sale forfait. L'auteur du crime (le mari de la victime) s'est constitué prisonnier, selon certaines sources. D'autres informations indiquent que l'auteur de ce crime aurait pris la fuite avant qu'il ne soit arrêté par les services de sécurité. Selon des témoignages, la victime a fait l'objet de plusieurs agressions et de mauvais traitement de la part de son époux durant près de onze (11 ans). Le mari agresseur aurait été emprisonné à



plusieurs reprises après des plaintes de son épouse, consécutivement à des graves agressions. Elle aurait été hospitalisée après avoir été sauvagement torturée par son mari, ont indiqué des témoins. C'est le père de l'époux agresseur qui aurait porté plainte contre son fils après avoir constaté les graves blessures sur le corps de belle fille. L'assassinat de cette mère de famille a jeté la consternation, non seulement dans la commune d'El Asfour, dans la wilaya d'El-Tarf mais à travers l'ensemble du territoire

national. «Trop, c'est trop. L'Etat doit réviser ses lois afin de protéger la femme». Cette dernière a indiqué que la femme est devenue une simple «marchandise entre les mains des hommes», a-t-elle fait savoir. Ce drame n'a pas laissé indifférent les internautes qui ont longuement commenté la mort de cette mère de famille de 5 enfants. Les utilisateurs des réseaux sociaux se sont solidarisés avec la victime et ses parents. A travers leurs commentaires, les internautes interpellent le gouvernement à prendre des mesures adéquates pour arrêter la violence à l'encontre de la femme. Pour Meriem, une fonctionnaire de la santé, ce meurtre n'est pas le premier, il ne sera pas le dernier si toutefois rien n'est fait

pour protéger la femme». Notre interlocutrice a ajouté que «l'Etat doit également investir dans les mentalités des citoyens pour arrêter la violence contre le sexe féminin. La femme est également un être humain, elle doit avoir les mêmes droits que l'homme», a-t-elle fait savoir. Pour en savoir plus à ce sujet, nous avons jugé utile de pendre attache avec le groupement de Gendarmerie d'El Tarf mais en vain. Nos tentatives de joindre le procureur général de la Cour d'El-Tarf ou son adjoint chargé de la communication sont restées également vaines. En sommes, nous y reviendrons ultérieurement sur ce drame dès que nous aurons bien sûr d'autres nouveaux éléments.

Moncef Redha

Sétif

**Saisie de plus de 10 millions d'euros en faux billets**

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Sétif ont mis fin aux activités d'une bande spécialisée dans la falsification de monnaie nationale et de devises, composée de trois (3) personnes, et saisi 10,118 millions d'euros en faux billets, a-t-on appris lundi du responsable de la cellule de communication de ce corps constitué, le commissaire Abdelouahab Aissani. La même source a précisé que cette opération d'envergure, inscrite dans le cadre des efforts des services de la police visant la lutte contre diverses formes de crime économique a permis de neutraliser une bande activant à l'échelle nationale, spécialisée dans la falsification de monnaie nationale et de devises, composée de trois (3) individus issus d'une wilaya frontalière, en plus de la saisie de 10,118 millions d'euros et un véhicule touristique. Cette opération qui intervient suite à l'exploitation d'informations faisant



état de déplacements suspects de trois individus issus d'une wilaya de l'Est du pays, a permis de lancer des investigations se soldant par la localisation des présumés coupables, et de les mettre sous étroite surveillance, a précisé la même source, soulignant que les trois individus ont été interceptés à bord d'un véhicule dans la cité Fermatou, au chef-lieu de wilaya. La fouille du véhicule a permis de découvrir la somme d'argent fal-

sifiée dissimulée dans la roue de secours, a ajouté la même source. Après le parachèvement des procédures légales, un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des trois mis en cause pour «mise en circulation de faux billets en monnaie nationale et en devises ayant cours légal sur le territoire national», a-t-on détaillé, relevant que les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires.

R.R

Blida

**Distribution de 20.000 colis alimentaires aux nécessiteux**

Le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI) a procédé à la distribution de plus de 20.000 colis alimentaires au profit des nécessiteux, à travers la totalité des communes de la wilaya de Blida, dans le cadre de l'opération annuelle de solidarité spécial Ramadhan, a-t-on appris auprès du président de ce club. «Près de 15.000 colis alimentaires ont été distribués, dimanche soir, par le CEIMI, dans l'attente de la distribution de 5.000 colis supplémentaires, dans les prochains jours», a indiqué, à l'APS, Kamel Moula. Signalant que cette opération, devenue une tradition pour le CEIMI, depuis une vingtaine d'années, cible les familles nécessiteuses des 25 communes de Blida, notamment celles classées en tant que zones d'ombre. «La distribution des colis se fait en collaboration avec les Assemblées populaires communales (APC) et les associations caritatives», a-t-il pré-

cisé, en outre. M. Moula a souligné la réalisation de cette opération de solidarité Ramadhan grâce à la contribution des opérateurs économiques, qui ont prouvé leur soutien aux familles nécessiteuses en dépit des difficultés financières traversées par les entreprises actuellement, en raison de l'arrêt de leurs activités, suite à la pandémie de la Covid-19. «Cette initiative est l'expression de l'esprit citoyen animant les bienfaiteurs à l'égard de leurs concitoyens nécessiteux, durant ce mois sacré», a-t-il ajouté. Il s'agit, également, d'une opération inscrite au titre du plan annuel de solidarité du CEIMI, qui compte plus de 1.700 entreprises économiques adhérentes à l'échelle nationale. Ce plan englobe de nombreuses opérations similaires durant les rentrées scolaires, les fêtes religieuses et toutes les occasions festives, a fait savoir M. Moula.

R.R



Ouargla

## Inauguration d'un marché régional de gros destiné à la région Sud-Est

**Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a procédé, lundi à Ouargla, à l'inauguration d'un marché régional de gros des fruits et légumes et de denrées alimentaires destiné à l'approvisionnement des wilayas dans le Sud-Est du pays.**

Ce marché s'inscrit dans le cadre d'un programme initié par le secteur du commerce portant sur la réalisation de cinq espaces commerciaux similaires à travers le pays dans le but de développer et de promouvoir la commercialisation des produits agroalimentaires notamment, a indiqué le ministre à la presse en marge de la cérémonie inaugurale.

Concrétisé selon les normes internationales, ce nouveau pôle commercial permettra aux commerçants de Ouargla ainsi que ceux des wilayas limitrophes de commercialiser leurs marchandises dans de bonnes conditions, a-t-il souligné, ajoutant qu'il s'agit d'un complexe commercial qui s'ajoute aux grandes infrastructures de base réalisées dans la wilaya d'Ouargla. Couvrant une superficie totale de 20 hectares sur le territoire de la commune de Ain El-Beida (périphérie de Ouargla), ce marché, dont les travaux de réalisation ont été confiés à l'Entreprise publique économique de réalisation et de gestion des marchés de gros «Magros», pour un montant estimé à plus d'un (1) milliard DA, dispose de nombreux lo-



caux et carrés commerciaux, d'une superficie variant entre 50, 75 et 100 m<sup>2</sup>, ainsi qu'une série d'installations d'accompagnement et de logistique, selon sa fiche technique. S'agissant de l'impact social, cet investissement public va générer des emplois directs

et indirects au profit de la main d'œuvre locale notamment, soutien des cadres locaux du secteur. D'autres espaces commerciaux jouxteront ce marché, considéré comme un complexe commercial, à savoir un marché à bestiaux, un marché heb-

domadaire de véhicules, ainsi que le marché national des dattes, dont les surfaces identifiées pour les accueillir ont été également visités par le ministre.

R.R

Alger

## Réflexion pour lancer des nouvelles spécialités en pharmacie et en médecine fondamentale

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a appelé, lundi, à lancer une réflexion pour l'ouverture de nouvelles spécialités en pharmacie et en médecine fondamentale, mettant en avant la nécessité d'améliorer la qualité de la formation en sciences médicales. Dans son allocution à l'occasion de l'ouverture officielle de la rentrée de la formation en doctorat et de la formation en résident en sciences médicales, diffusée par visioconférence au niveau de tous les établissements de l'Enseignement supérieur, M. Benziane a souligné la nécessité «de lancer une réflexion pour l'ouverture de nouvelles spécialités en pharmacie et en médecine fondamentale et d'accompagner le secteur de la santé dans la production des médicaments pour subvenir aux besoins nationaux et hisser l'Algérie au rang des pays exportateurs». «L'Algérie a, dans une certaine mesure, relevé le défi d'assurer une couverture quantitative de médecins spécialistes à travers les régions du pays, à l'exception de certaines spécialités rares», a ajouté le ministre. Il a insisté, dans ce sens, sur «la nécessité de poursuivre les



efforts pour améliorer la qualité de la formation en sciences médicales, à la faveur d'un travail permanent et d'une coordination avec le ministère de la Santé pour assurer les conditions pédagogiques de la formation, notamment dans les lieux de stage». A cette occasion, M. Benziane a appelé «la corporation uni-

versitaire à déployer tous les efforts pour hisser l'université algérienne au rang des universités mondiales développées, et ce à travers la formation d'étudiants en mesure de réaliser des recherches scientifiques innovantes et de qualité». Dans cette perspective, «il est nécessaire de réhabiliter les formations en doctorat,

en adoptant une stratégie globale inclusive de tous les acteurs pour une prise en charge optimale des besoins effectifs des différents secteurs». «Le secteur a procédé à l'élaboration d'un nouveau concept pour l'ouverture des domaines de formation au cycle doctorat à lancer à partir de la prochaine entrée universitaire, prenant en considération les domaines de recherche dont la priorité est définie dans le cadre des programmes nationaux de la recherche», a fait savoir le ministre. S'adressant aux doctorants, le ministre a appelé à «faire de l'université une locomotive du développement socio-économique sur tous les plans, et ce pour l'édification de l'Algérie nouvelle».

Il les a invités à «accorder davantage d'importance à la qualité des thèses soutenues, et ce peu importe la durée de préparation».

Et de rappeler les moyens et équipements mis à la disposition de l'université, lui permettant d'accomplir au mieux son rôle socio-économique, notamment en cette conjoncture nécessitant la conjugaison de tous les efforts pour bâtir l'Algérie nouvelle.

R.R



**FESTIVAL DU FILM ARABE DE MALMÖ**

**«THEIR ALGERIA» DÉCROCHE LE PRIX SPÉCIAL DU JURY**

Le film «Their Algeria (Leur Algérie)» de la Franco-algérienne Lina Soualem a décroché le prix spécial du jury pour le concours des films long métrage au festival du film arabe de Malmö (Suède) dont la manifestation a été clôturée, dimanche, selon les organisateurs.

A travers son film «Their Algeria» (2020), une production algéro-franco-qatarie, la réalisatrice Lina Soualem raconte l'histoire de ses grands-parents Mebrouk et Aïcha, séparés après plus de 62 ans de vie conjugale, en plongeant dans la mémoire des premiers migrants algériens en France.

Par ailleurs, le film tunisien «L'Homme qui a vendu sa peau» de la réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania, lequel figurait sur la liste définitive des nominations des Oscars du meilleur film international cette année, a raflé le prix du meilleur long métrage. Le programme de la 11<sup>e</sup> édition du festival a enregistré la participation de près de 40 films de 23 pays, en présence des organisateurs et dont les festivités ont été retransmises via Internet. Créé en 2011, le festival de Malmö tend à créer des passerelles entre la culture arabe et les cultures occidentales à travers des films, étant un langage visuel mondial.

R. C.

**PRIX MOHAMED KHADDA**

**ADEL DJASSAS AURÉOLÉ**

L'artiste plasticien Adel Djasas de la wilaya de Sétif a décroché, mercredi, le prix Mohamed Khadda d'arts plastiques dans sa 5<sup>e</sup> édition organisée dans la wilaya de Mostaganem du 4 au 7 avril courant. La cérémonie de remise du prix clôturant cette manifestation s'est déroulée à la maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki» en présence des autorités locales et plasticiens participant à cette édition venus de 18 wilayas du pays. Le deuxième prix a été attribué à l'artiste Mechenef Hamza de la wilaya de Batna et le troisième prix au sculpteur Belakhdar Hicham de la wilaya d'Oum El Bouaghi. Le prix du jury a été décerné à l'artiste plasticienne Hadjer Mihoub de la wilaya de Mostaganem. Le jury, composé de Djefane Adlene, Belahcen Cheikh et Maaradj Larbi, a créé un 5<sup>e</sup> prix du meilleur artiste plasticien autodidacte, attribué pour la première fois à l'artiste peintre Talouti Samia de la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

R. C.

Traditions ramadhanesques

## Mois de dévotion, de solidarité et de plaisir de manger



**Le croyant, c'est celui qui, par conviction religieuse, sait qu'au-delà des épreuves difficiles du jeûne, il y a le plaisir de retrouver la nourriture après avoir répondu à Dieu par l'accomplissement d'un devoir sacré.**

**E**n effet, jeûner, c'est être capable de se mettre à la place de celui qui, par extrême pauvreté, n'a pas de quoi satisfaire sa faim, c'est aussi comprendre le sens d'une vraie solidarité envers ses semblables qui souffrent chaque jour de pauvreté, souvent dans l'anonymat.

A propos du jeûne, il est dit dans le Coran s'adressant aux musulmans : «Il vous a été imposé durant un mois», pour signifier qu'il s'agit là d'un devoir incontournable à accomplir pour notre bien.

**Des attributs de Dieu et un régime alimentaire approprié**

Comme un des piliers de l'Islam, le Ramadhan est un passage obligé pour chaque musulman pratiquant. Le mot pratiquant, d'un grand poids sémantique, veut dire apporter la preuve concrète qu'on respecte la parole divine, par le jeûne qu'on s'impose dans toute sa rigueur, les cinq prières quotidiennes, la chahada ou profession de foi, la zakat et le pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam pour celui qui en a les moyens physiques et matériels. Ajoutons à cela, les rites surrogatoires qui en-

trent dans l'adoration et la soumission à Dieu, comme par exemple les prières de Tarawih. Lorsqu'on entame le mois de Ramadhan, le corps doit s'habituer à une forme de régime qui perturbe les organes et selon un horaire imposé par le Ramadhan. Cela entraîne une déstabilisation du corps d'un point de vue métabolique, le métabolisme étant un ensemble de réactions internes à l'organisme humain quand celui-ci rompt avec les habitudes. Ce qui se produit aussi dans les premiers jours qui suivent la fin du mois sacré. D'où la nécessité d'une régulation du métabolisme, d'autant plus que la faim qui tenaille les jeûneurs pousse à la surconsommation dès qu'arrive le moment de manger.

A titre illustratif, on vous rapporte une belle anecdote qui montre la différence entre manger raisonnablement et se goinfrer. Deux collègues parlent chaque matin de journée de Ramadhan et de leur état physique. L'un d'eux fait part à l'autre de ses maux d'estomac et de manière récurrente, au point de l'inciter à le faire parler sur son régime alimentaire. Que manges-tu, lui dit-il, pour avoir si mal chaque matin.

Le premier lui raconte que la table est pleine à craquer de plats préparés ingénieusement par sa femme experte en cuisine, dès les premières minutes, qui précèdent le f'tour, il y a de la chorba blanche, de la chorba rouge, des tomates ou des courgettes farcies, des pommes de terre ou des haricots au poulet

ou à la viande de mouton, du bourek farci de viande hachée et la liste terminée par les entremets et une diversité de desserts sont des gâteaux au thé. «Tu imagines toutes ces victuailles chaque nuit de Ramadhan et tu oses te plaindre de maux d'estomac ?». «Oui, lui répond-il. J'ai le malheur d'avoir pour épouse une spécialiste en art culinaire. De plus, elle m'a ruiné par ses séries de recettes pour chaque légume et variété de viande, y compris pour les rognons qu'elle cuisine différemment. Eh toi, de quoi te nourris-tu pour être en si bonne forme physique ?» L'autre lui répond tout de go : «C'est très simple et comme nous sommes en octobre (des années soixante-dix), nous prenons à la place de la chorba des figues sèches trempées dans l'huile d'olive, et pour eldjouaz, un couscous au bouillon de légumes, sans viande. Pendant tout le mois, la viande ne rentre pas chez moi. Au s'hour, mon épouse et moi, nous consommons avec délectation un couscous mesfouf au raisin blanc qui se vend à 2,50 DA le kilo (on est en 1972).

**Une vie de spiritualité et de bonne moralité**

Au moment où le croyant lève la cuillère pour sa première bouchée, sa pensée va vers les pauvres. Cette forme de compassion, d'altruisme et de solidarité se renforce au cours de la vie d'un vrai pratiquant et, particulièrement pendant le mois de Ramadhan. Cet élan

vers les autres fait de piété et de piété constitue l'un des fondements du Ramadhan par lequel la communauté musulmane voit plus clair les valeurs de la religion musulmane : lutte contre l'avarice, don de soi et plaisir de partager avec les autres, renforcement des liens de fraternité, tel que recommandé dans les sourates coraniques. Face au monde moderne qui nous envahit, parfois même en nous faisant oublier nos obligations, l'acte d'adoration de Dieu se renforce durant ce mois sacré. Ne peut-on pas, alors ajouter que pour ceux qui ont oublié ou qui ont été défaillants, le Ramadhan est un moyen que Dieu nous a donné comme une nouvelle chance à un examen qu'on a raté, pour revenir à la parole du Tout-Puissant. Et c'est cette ferveur religieuse, donnant tout son sens à la spiritualité comme un bain de journée qui nous rappelle nos devoirs, donne un sens à la vie communautaire, incite à mieux travailler.

Le mois de Ramadhan n'est pas seulement celui du sommeil prolongé, de la bonne cuisine ou de la boulimie, il est celui du travail bien fait pour mieux servir les autres, du retour vers Dieu, de l'ouverture du cœur qui se libère du poids des désirs personnels. Et lorsque toutes ces conditions sont réunies, on découvre le vrai Islam fait non seulement de ferveur religieuse, mais d'ardeur aux bonnes actions, de travail bien fait, de créativité dans le sens du bien des autres.

**Abd Boumediene**

# sport

EN  
DEUX MOTS

**MC Alger :**  
**Séparation à l'amiable avec l'entraîneur**

**Abdelkader Amrani**

La direction du MC Alger et l'entraîneur Abdelkader Amrani ont trouvé lundi un accord pour une séparation à l'amiable, a annoncé le club algérois pensionnaire de la Ligue 1 de football.

Le MC Alger a également annoncé sa séparation avec les techniciens : Lotfi Amrouche et Kamel Boudjenane.

«L'identité du nouvel entraîneur du MCA sera connue dans les prochaines heures», ajoute le communiqué du Mouloudia publié sur sa page officielle Facebook.

Amrani, arrivé sur le banc en février dernier en remplacement de Nabil Neghiz, avait présenté sa démission le 4 avril, au lendemain de la défaite concédée au stade olympique du 5-Juillet face aux Egyptiens du Zamalek (0-2), dans le cadre de la 5<sup>e</sup> journée (Gr D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Depuis, le MCA a réussi à se qualifier aux quarts de finale de Ligue des champions, après avoir arraché le point du match nul, lors de son déplacement en Tunisie face à l'ES Tunis (1-1), samedi dernier.

Le MCA sera fixé sur son prochain adversaire en quart de finale de la Ligue des champions d'Afrique le 30 avril à l'occasion du tirage au sort.

LA NR  
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

**Membres fondateurs :**  
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.  
Rédacteur en chef :

**Radia Zerrouki**  
Directeur commercial :

**Ouahid Kouba**  
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL**  
**Tirage : 2500** exemplaires  
16 - Pages

Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**.

Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40. Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

## Inter-régions

# Le WA Mostaganem sur la bonne voie pour une deuxième accession de suite

→ Le WA Mostaganem ambitionne de réaliser sa deuxième accession de rang, cette fois-ci, en Ligue deux de football tablant sur son départ en trombe dans son groupe Ouest (poule A) du championnat inter-régions.

Le WAM, qui n'a pas cessé de manger son pain noir depuis plusieurs décennies après avoir longtemps tenu la dragée haute aux clubs de l'élite, a enchaîné, dimanche, sa cinquième victoire de rang en autant de matches en battant son dauphin, le CS Sidi Chahmi (Oran) sur le score de 3-1.

Cette belle victoire a permis aux protégés de l'entraîneur Salem Laoufi de porter à six points l'écart sur leur poursuivant immédiat et adversaire lors de cette 5<sup>e</sup> journée.

Un parcours salué par le président du club, Sofiane Benamar, dans une déclaration à l'APS, estimant que les résultats enregistrés jusque-là «correspondent aux ambitions affichées avant le début de cet exercice».

Il s'est néanmoins empressé pour mettre en garde contre «tout excès de confiance», estimant que le championnat «est encore long d'où la nécessité de poursuivre sur même rythme afin d'atteindre l'objectif



Le WAM a enregistré sa cinquième victoire de rang en autant de matches. (Photo > D. R.)

tracé, à savoir la montée en deuxième palier».

Un objectif que le président Benamar, dont il s'agit de sa deuxième saison à la tête de la formation de «Mosta», s'est fixé avant même le maintien du championnat de la saison en cours, qui a failli être annulé à cause de la crise sanitaire liée au Covid-19. «Malgré l'ambiguïté qui marquait le déroulement ou non du championnat, nous avons pris le risque d'effectuer très tôt notre recrutement en engageant un coach compétent, en la personne de Salem Laoufi, l'ex-driver de l'ASM Oran, et des joueurs expérimentés à leur tête Tayeb Benramla», a-t-il poursuivi.

Le WAM a montré ses muscles dès la pre-

mière journée, en remportant le derby de la ville face au voisin, l'ESM, une victoire qui a été un «stimulant supplémentaire pour les joueurs», s'est réjoui leur président, également membre du conseil d'administration du MC Oran (Ligue 1). Outre le fait qu'il domine déjà de la tête et des épaules son championnat, le WAM possède la meilleure attaque du groupe avec huit réalisations, ainsi que la meilleure défense avec deux buts encaissés.

Des statistiques qui confirment la suprématie de cette équipe, s'est encore félicité son premier responsable.

R. S.

## Ligue des champions : trois joueurs du CRB dans l'Equipe type de la 6<sup>e</sup> journée

Trois joueurs du CR Belouizdad figurent dans l'équipe type de la sixième journée de la Ligue des champions d'Afrique de football disputée vendredi et samedi.

Les trois joueurs algériens sont : le gardien Toufik Moussaoui, le défenseur Sofiane Bouchar et le milieu offensif Amir Sayoud. Ce trio avait largement contribué à la qualification historique de leur équipe pour les quarts de finale de la Ligue des champions grâce à sa victoire en déplacement contre les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns sur le score de 2 à 0. Outre les trois joueurs du CRB, l'équipe type de la 6<sup>e</sup> journée est composé de Shikabala, Marwan Hamdy et Mahmoud Hamdy (Zamalek), Issama Mpeko (TP Mazembe), Seyei Sebe Baffour (Horoya Conakry), Fiston Mayélé (Vita Club), Khama Billiat (Kaizer Chiefs) et Mohamed Ounajem (WA Casablanca). Le CRB et le MCA seront fixés sur leurs adversaires en quarts de finale le 30 avril à l'occasion du tirage au sort.

## Fédération de handball

# Labane reconduit à la présidence

→ Le président sortant de la Fédération algérienne de handball, Habib Labane, a été reconduit lundi à la tête de l'instance fédérale, à l'occasion de l'assemblée générale électorale tenue à Alger. Sur les 99 voix exprimées, la liste du candidat-président en a récolté 50, contre 33 pour celle du président de la Ligue de Béjaïa, Tahar Alliou et 16 en faveur de la liste du patron de la JSE Skikda, Yassine Aliout. Recalé par les commissions de

candidatures et de recours de la FAHB, Yassine Aliout était revenu en course après avoir déposé un recours auprès de la Commission nationale de suivi du renouvellement des instances et structures sportives nationales qui a rendu son verdict dans la soirée de dimanche. «Tout d'abord, je remercie les candidats Tahar Alliou et Yassine Aliout pour leur fair-play. Aussi, je remercie les membres de l'AG qui ont voté pour moi et fait

confiance à ma personne. Même les personnes qui n'ont pas voté pour moi doivent savoir que je vais protéger tout le monde sans exception, nous devons travailler ensemble, main dans la main. J'espère que je serai à la hauteur de cette confiance», a déclaré Labane à l'APS après sa réélection.

Cette AGE a été marquée par des moments de tension entre quelques membres avant l'entame des travaux et à l'issue du scrutin.

«Certes, les tensions sont toujours présentes dans ce genre d'élection mais maintenant, c'est fini car le plus important est l'avenir et le travail qu'on va faire ensemble. Tout le monde est appelé à tirer dans la même direction

pour consolider le travail réalisé auparavant. La stabilité et la continuité sont les clés de la réussite», a-t-il ajouté.

Labane a insisté dans son programme sur le professionnalisme en Algérie : «Quand j'ai présenté mon plan d'action pour ce nouveau mandat olympique, j'ai précisé que nous n'avons pas réalisé tout le programme du mandat précédent, notamment le professionnalisme. Le travail à ce sujet a été entamé et nous allons le continuer pour atteindre nos objectifs».

Ce rendez-vous s'est déroulé sous la supervision du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Abderrazak Belkadi et d'un huissier de justice. ■

## RC Relizane

# L'entraîneur Cherif El Ouezzani tire la sonnette d'alarme

→ L'entraîneur du RC Relizane, Si Tahar Cherif El Ouezzani a mis en garde, lundi, contre la poursuite par ses joueurs de la grève qu'ils ont entamée depuis une dizaine de jours, tirant la sonnette d'alarme concernant l'avenir de ce club en Ligue 1 de football. S'étant mis d'accord avec ses protégés pour reprendre le travail suite à des garanties de la part du président du RCR, Mohamed Hamri, de régler partiellement leur situation financière, les poulains de Cherif El Ouezzani ont fait faux bond.

«Ça fait déjà 11 jours qu'on ne s'est pas entraînés. En restant inactifs pendant toute cette période, c'est tout le travail effectué jusque-là qui est remis en cause. Du coup, on risque d'avoir de sérieux problèmes lors de la phase retour», a déclaré Cherif El Ouezzani à l'APS. Le coach du RCR a jugé «nécessaire de remettre de l'ordre dans l'équipe avant la fin de la semaine en cours», ajoutant que «passé ce délai, la situation va empirer». Et même s'il n'a pas évoqué son avenir avec le «Rapid», le champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990 a estimé qu'aucun

entraîneur ne peut exercer son travail dans de telles conditions. «Les membres de mon staff technique et moi avons rejoint ce club pour réussir un bon boulot. On savait dès le départ que les moyens manquaient au sein de cette formation, mais on n'a pas imaginé que les choses prennent une telle tournure. Nous avons un contrat moral vis-à-vis de la famille du RCR, mais que toutes les parties concernées agissent dans les meilleurs délais pour aider le club à dépasser cette situation délicate dans l'espoir de lui éviter la relégation», a-t-il insisté. Regrettant le fait d'avoir raté le «mercato» actuel, qui a pris fin dimanche, Cherif El Ouezzani n'écartera pas aussi les répercussions négatives de cet échec sur l'équipe, «qui a vraiment besoin de renforts».

Le «Rapid», qui a retrouvé cette saison la Ligue 1, a terminé à la 12<sup>e</sup> place (24 pts) la phase aller, en attendant le déroulement du reste des matches en retard de cette partie de l'exercice ce qui l'expose à perdre d'autres places au classement, du moment qu'il a joué toutes ses rencontres. ■

## USM Alger

# Le Ghanéen Kwame Opoku passe la visite médicale

→ L'attaquant international ghanéen, Kwame Opoku (21 ans), recruté par l'USM Alger lors du mercato, a passé, lundi à Alger, la traditionnelle visite médicale avant de signer son contrat avec le club de Ligue 1 algérienne.

Dans une vidéo publiée sur le compte Facebook de la formation algéroise, on voit l'ancien attaquant l'Asante Kotoko SC passer avec succès la visite médicale au Centre national de médecine du sport (CNMS). La direction de l'USM Alger avait annoncé en mars dernier qu'un accord avait été trouvé avec son homologue ghanéenne de l'Asante Kotoko SC pour le transfert définitif de l'attaquant Kwame Opoku qui s'engagera pour quatre ans et demi.

Plusieurs médias ghanéens avaient annoncé le 10 mars l'engagement du buteur d'Asante Kotoko, Kwame Opoku

avec l'USM Alger, sans dévoiler toutefois la durée du contrat. Selon les sites spécialisés Ghana Soccer et Footy-Ghana.com, le transfert avait été réalisé contre un chèque de 350 000 euros, précisant que le joueur a finalisé son transfert le 9 mars après avoir signé les documents nécessaires, en ligne.

Auteur de huit buts cette saison, toutes compétitions confondues, Kwame Opoku «se verra remettre une voiture personnelle à son arrivée en Algérie et percevra un mois de salaire de 15 000 euros», avait précisé Ghana Soccer. Kwame Opoku était également sur le radar de l'ES Sétif et du club égyptien vice-champion d'Afrique, le Zamalek, selon la même source.

Pour rappel, l'USMA a déjà renforcé son secteur offensif en engageant l'attaquant du Paradou AC, Zakaria Naïdji. ■

**en direct**

**Fédération de handball**

Labane reconduit à la présidence

**le match à suivre**

**Ligue des champions**

Trois joueurs du CRB dans l'Equipe type de la 6<sup>e</sup> journée

**football**

**MC Alger**

Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Abdelkader Amrani

# Le football, ce sport qu'affectionnent les Algériens

→ **Et quand on dit football, c'est bien sûr les footballeurs d'avant et d'aujourd'hui qui nous ont donné que de la joie.**

Des joueurs de football qui ont inscrit leurs noms en lettres d'or dans la mémoire de toute une génération et pour que nul n'oublie leurs sacrifices. Ils ont joué au football parce qu'ils l'aimaient. Ils ont beaucoup donné au football algérien sans jamais prendre. C'étaient des vedettes, des stars, des icônes du passé qui ont pratiqué le vrai football à l'état pur.

Chacun sa génération. Tout d'abord, il y a eu celle de la glorieuse formation de l'Equipe de la liberté, de l'indépendance de l'Algérie. Ils étaient tous des professionnels, certains parmi eux étaient retenus dans l'équipe de France pour le Mondial 1954 et 1958. Ils ont répondu à l'appel de la Patrie, du Front de libération nationale FLN. Ils ont tout lâché : argent, carrière et autres. La seule satisfaction pour eux, est le fait qu'ils aient hissé haut et fort le drapeau national à travers les pays que ce soit en Chine, en Jordanie, en Tunisie, au Maroc, en Yougoslavie, et autres. Eux les Maouche, Mekhloufi, Boubekeur, Amara, Kermali, Rouai, Zouba, Bentifour, Brahimi, Benfeddah, Boumezrag, Bekhloufi et autres. La plupart d'entre eux ne sont plus de ce monde, et ceux qui restent sont pris par l'âge et la maladie, à l'image des Mekhloufi Rachid, Maouche Mohamed.

La plupart du temps, on a tendance à parler de l'Equipe nationale du Front de libération nationale et celle de 1982 plus connue par Gijon (Espagne) en omettant à chaque fois de parler de celle qui a été le porte-flambeau de l'après-indépendance celle des Lalmas, Aouedj, Meziani, Beloucif, Melaksou, Nassou, Freha, Hadeffi, Zerga, Abrouk, Kolli, Khiari et des centaines d'autres, de valeureux footballeurs qui, par leur courage et leur



■ L'équipe du CRB des années 1960, l'une des meilleures de sa génération.

(Photo : D. R.)

grand amour pour le ballon rond, ont brillé de tout feu et ont sacrifié leur temps pour représenter dignement les couleurs de leurs clubs respectifs et l'Equipe nationale à travers toute l'Algérie, l'Afrique et l'Europe. Des joueurs de football qui ont inscrit leurs noms en lettres d'or dans la mémoire de toute une génération et pour que nul n'oublie leurs sacrifices. Ils ont joué au football parce qu'ils l'aimaient. Ils ont beaucoup donné au football algérien sans jamais prendre, c'étaient des vedettes.

Ecrire l'histoire de cette génération exceptionnelle de footballeurs algériens qui avaient défrayé la chronique durant les années 1962 à 1978 n'est pas une chose facile, mais il faudrait leur rendre hommage, car c'était la belle époque, la meilleure de notre ballon rond étant donné que le football jadis était pur et sain avec des éléments de talents, à l'image des Bendida, Bouzemboua, Essahli, Djebaili, Karamani, Hachouf, Zefzaf, Krokro, Fendi, Hanchi et autres, des joueurs qui ne courent plus les rues de nos jours. D'ailleurs, beaucoup d'entraîneurs de renom n'ont pas tari d'éloges sur cette extraordinaire formation algérienne, même que la presse étrangère spécialisée lui avait accordée beaucoup d'importance. Tout le monde reconnaît que Lalmas Hassan est le meilleur joueur de tous les temps au niveau national, cependant, il faut reconnaître que les clubs

d'Algérie étaient constitués d'excellents footballeurs qui n'ont pas laissé insensibles les puristes de la balle ronde puisque ses joueurs ont écrit les plus belles pages de l'histoire du football algérien.

L'image de marque d'une ville, c'est son équipe de football et pour cela chaque localité possédait au sein de son équipe de football des joueurs stars à l'image du RC Kouba avec les Boualem Amirouche et les Ait Cheggou, le CR Belcourt avec les Lalmas, Khalem, Achour et Selmi, l'USM Alger avec les Meziani, Belbekri, Salah Achour, Boubekeur, le MC Oran avec les Freha, Hadeffi, l'ES Guelma avec les Hachouf, Seridi Mustapha, l'USM Annaba, avec les Attoui, Tadjet, l'USM Bel-Abbès, avec Abdi Djillali, Fellahi, l'ES Sétif avec Salhi Abdelhamid, Bourouba, Mattem, le CA Batna, avec les frères Zender, la JS Kabylie avec les Kolli Driss, Karamani Smail, Haouchine, Derdar, Ouahabi. Toutes les formations footballistiques que ce soit en division nationale Une, la division nationale Deux, les régionales et les divisions inférieures, les clubs avaient leurs vedettes, des footballeurs talentueux.

L'ingratitude est un mal qui ronge notre football algérien, la preuve personne ne parle de Seridi Mustapha, l'enfant chéri de l'escadron noir de Guelma qui s'est retiré de la scène à cause de son âge. Même chose pour Lemoui Kamel, ce

grand libero du CRB et de l'EN qui a fait toute sa classe à Brest pour en fin de compte devenir entraîneur de la sélection algérienne. Il plonge dans l'oubli, ce sont des personnalités comme celles là que l'on devrait ramener dans les plateaux de télévisions afin qu'ils éclairent nos lanternes. D'ailleurs, le public sportif algérien a-t-il en mémoire l'histoire de ce jeune garçon du nom de Akacha Saci, footballeur du JBAC qui évoluait en division inférieure et qui a eu l'honneur de porter les couleurs algériennes post-indépendance et qui a eu le mérite de faire partie des Fennecs, mais un accident de la circulation a été à l'origine de sa disparition. Voilà ce que les supporters doivent connaître de notre football, comme celle de Tayeb Amrous disparu à l'âge de 18 ans et demi avec le Mouloudia Club d'Alger, l'enfant de Bordj-Menaïel était promu à un bel avenir, malheureusement le destin en a voulu autrement. C'est pour cela qu'il faudrait rendre hommage à tous les footballeurs algériens disparus mais qui nous ont procuré que du bonheur !

**Kouider Djouab**

**A voir**

- RMC Sport 1 : Liverpool - Real Madrid à 20h
- RMC Sport 2 : Borussia Dortmund - Manchester City à 20h

**La Der**

**AGE de la FAF : Les cinq recours acceptés**

La commission de recours des élections de la Fédération algérienne de football a annoncé lundi avoir validé, outre la candidature de Charaf-Eddine Amara à la présidence de l'instance, dix-sept autres dossiers : douze aux postes de membres du bureau fédéral et cinq autres de membres suppléants. Il s'agit de Mouldi Aïssaoui, Amar Bahloul, Yacine Benhamza, Rachid Gasmi, Mohamed Ghouti, Bachir Mansouri, Mohamed Maouche, Hakim Meddane, Rachid Oukali, Larbi Oumamar, Djilalli Touil et M<sup>lle</sup> Nassiba Laghouati pour les postes de membres du bureau fédéral, ainsi que Mohamed Douas, Ahmed Kharchi, Baghdad Mebarki, Slimane Yamani et M<sup>me</sup> Fadila Chachoua pour les postes de membres suppléants.

Quarante-huit heures plus tôt, la commission de candidature avait rejeté cinq noms présents dans la liste initiale présentée par Charaf-Eddine Amara, car leurs dossiers étaient jugés incomplets.

Il s'agissait de Larbi Oumamar (représentant de l'ASM Oran), Bachir Mansouri (président de la Ligue de football de la wilaya d'Illizi), Baghdad Mebarki (président de la Ligue de football de la wilaya de Naâma), Mohamed Douas (président de la Ligue de football de la wilaya de Annaba) et Ahmed Kharchi (président de la Ligue de football de la wilaya de Laghouat). Seulement, ces cinq candidats s'étaient empressés de compléter leurs dossiers respectifs et de les déposer au niveau de la commission

de recours, pour se voir finalement réhabilités par celle-ci. «La commission de recours des élections de la FAF, présidée par Naceur Slatni et comportant deux autres membres, Abbès Morsli et Abdelaziz Meguirèche, s'est réunie lundi, pour étudier les dossiers de recours introduits par les candidats aux postes de membres du bureau fédéral», a indiqué cette commission dans un communiqué, publié sur le site officiel de la FAF, ajoutant qu'après étude minutieuse de chaque dossier, elle a décidé de les accepter, y compris les cinq qui avaient été rejetés par la commission de candidatures.

L'assemblée générale électorale de la FAF est maintenue pour le jeudi, 15 avril courant à Alger.